

LE JAS

Toute l'équipe du Jas
vous présente ses vœux
fraternels pour l'année
2022



■ DOSSIER

QUEL AVENIR POUR LE CESE ?

■ MISSIONS LOCALES

L'INSERTION PAR LA CITOYENNETÉ

■ INVITÉ DU MOIS

BRUNO FULIGNI AUTEUR DE
LES LOIS FOLLES DE LA RÉPUBLIQUE

■ DÉCRYPTAGE

CULTURES DU CŒUR 93,
LE PARTAGE POUR CRÉDO

262
DÉCEMBRE
2021

Le Journal des Acteurs Sociaux
9 euros

RÉSIDENCES SERVICES : LA SOLUTION D'AVENIR POUR LES SENIORS ET LEUR ENTOURAGE

LES GIRANDIÈRES : UNE NOUVELLE SOLUTION TEMPORAIRE OU DURABLE À PROPOSER À VOS SENIORS

En tant que professionnel, votre rôle de prescripteur a une grande valeur pour les personnes âgées que vous accompagnez. Leur recommander Les Girandières, c'est leur proposer une solution alternative au maintien à domicile, aux EHPAD et aux maisons de retraite. Les Girandières savent répondre avec pertinence aux problématiques que rencontrent les seniors au quotidien.



LES GIRANDIÈRES : VIVRE MIEUX DÈS AUJOURD'HUI, TOUT EN PRÉPARANT DEMAIN

- Des résidences pleines de vie !
- Des auxiliaires de vie sur place, à toute heure du jour et de la nuit
- Des appartements tout confort et des espaces communs bien pensés
- Des services à la carte
- Un restaurant sur place ouvert 7j/7
- Un espace privé pour recevoir sa famille



« Quitter son logement est souvent une épreuve pour les seniors. Mais lorsqu'on prend le temps de présenter la solution des résidences seniors, ils comprennent vite l'intérêt de vivre « comme avant », de façon indépendante et en toute sécurité, tout en bénéficiant de services et d'une équipe sur place de jour comme de nuit. »

Dr Frédéric S.
Médecin généraliste
à Nantes (44)



INVITÉ DU MOIS - Bruno Fuligni p.14



DOSSIER - Quel avenir pour le Cese ?
p.17



**DÉCRYPTAGE - Cultures du cœur 93 :
le partage pour crédo** p.30

ACTUALITÉS

- 5 - Édito
- 6 - **Actualité Juridique et institutionnelle**
- 8 - **Actualité Société**
- 12 - **Social sans frontières**

INVITÉ DU MOIS

- 14 - **Bruno Fuligni, auteur de *Les lois folles de la République***

DOSSIER

- 17 - **Quel avenir pour le Cese ?**

MÉTIERS

- 22 - **CNAV - Fragilité : L'auto-évaluation réussit son examen**
- 25 - **DÉCRYPTAGE - Missions Locales : L'insertion par la citoyenneté**
- 30 - **DÉCRYPTAGE - Cultures du cœur 93 : le partage pour crédo**

LE CAHIER DES RÉSEAUX

- 36 - **FNADEPAPE - Bouches-du-Rhône : L'Adepape 13 par et pour les enfants de l'Ase**
- 38 - **FNADEPA - Et si on parlait des métiers du Grand âge ?**
- 39 - **ADMR - L'innovation au cœur**
 - Un bénévolat protéiforme et singulier
 - Un accueil de jour bien inspiré !

DONNER DE L'ÉLAN À CEUX



QUI FONT AVANCER LE COLLECTIF.

Le Crédit Agricole accompagne les associations avec Yapla,
une plateforme de paiement et de gestion tout-en-un,
pour simplifier leur quotidien.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**

Yapla



RÉDACTION

Directeur éditorial : Jean-Louis Sanchez,
Directrice déléguée : Karine Senghor
Rédacteur en Chef : Christophe Robert
Directeur artistique : Ylli Demneri
Ont collaboré à ce numéro :
José-Marie Latour, Héléne Padieu, Caroline Roncerel-Haure, Olivier Van Caemerbèke, Kevin Nectoux

Conseil d'orientation :

Thierry d'Aboville, directeur général de l'Union ADMR ; **Alain Cantarutti**, Fédération des centres sociaux ; **Hervé Carré**, consultant ; **Maryse De Wever**, directrice de la communication de la FEHAP ; **Vincent Figureau**, responsable des relations extérieures de la Mutualité française ; **Bernard Foucaud**, consultant ; **Luc Gateau**, président de l'UNAPEI ; **Didier Lesueur**, délégué général de l'ODAS ; **Mohamed L'Houssni**, directeur de l'association RETIS ; **Catherine Nironi**, directrice du Cedis (association d'insertion professionnelle) ; **David Passeron**, responsable de la communication du RENESS ; **Marie-Christine Paviet**, consultante ; **Jean-Claude Placard**, consultant ; **Jean-Marie Pujol**, secrétaire général de NEXEM ; **Jean-Paul Raymond**, consultant ; **Jacky Richard**, délégué général du Pacte Civique ; **Jean-Pierre Riso**, président de la FNADEPA ; **Marie-Christine Sarre**, consultante ; **Cédric Szabo**, directeur général de l'AMRF ; **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'UNIOSS.

ÉDITION

Éditeur, Directeur de la publication :

Jean-Louis Sanchez

Directrice déléguée :

Karine Senghor

ANNONCES CLASSÉES :

Tél. : 01 53 10 24 10

ABONNEMENTS :

Maria Lillo (responsable)

Tél. : 01 53 10 24 10

Mail : maria.lillo@lejas.com

Tarifs : 1 an/10 numéros

France : 75 euros - Étranger : 94 euros

Vente au numéro : 9 euros

PUBLICITÉ :

Défis Régie - Tél. : 06 72 71 89 47

catherine-lejas@defis-regie.com

Le Journal des acteurs sociaux est édité par l'Action sociale, SARL au capital de 91 469,55 euros RCS PARIS B 420 743 346
Siège social : 13, boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
Numéro de commission paritaire : 1223 T 85246
Mensuel - Dépôt légal : Décembre 2021 - ISSN : 2275-4709
PAO : Journal des acteurs sociaux

Imprimé en France
chez GDS



ÉDITORIAL

JEAN-LOUIS SANCHEZ

Directeur éditorial

Parlons clair

La vocation du *Jas* n'a jamais été de prendre parti sur le plan politique, mais de contribuer à remettre du bon sens chaque fois que nécessaire dans le débat public. Car les excès de langage ou de posture finissent par empêcher le bon fonctionnement démocratique de notre pays. C'est ainsi que, durant ce mois de décembre, deux problématiques méritent d'être plus clairement explicitées.

Tout d'abord, celle du pass vaccinal que le gouvernement souhaite mettre en place, en raison de la progression fulgurante du nouveau variant Omicron. En effet, ceux qui s'y opposent avec virulence s'abritent derrière l'argument que la santé est une affaire privée, et évoquent une atteinte aux libertés. Or, il faut le dire clairement, la santé n'est pas une affaire d'ordre privée lorsqu'elle met en péril l'économie, l'hôpital, la vie des autres. Et la liberté ne doit jamais être opposée à la nécessaire solidarité de tous, qui la conditionne. Il est donc irresponsable de ne pas inciter les Français à se faire vacciner, tout particulièrement lorsque l'on exerce des responsabilités politiques.

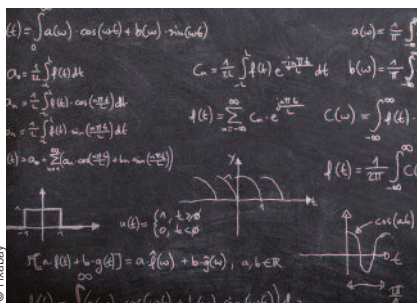
Ensuite, sur le référendum en Nouvelle-Calédonie. En effet, certaines formations politiques n'ont pas hésité à affirmer qu'il n'avait aucune valeur en raison d'une participation faible (44% de votants). Or, rappelons les faits : avec la pandémie, la France a su mobiliser, au profit de nos compatriotes calédoniens, la force de la solidarité nationale. Une démonstration particulièrement significative et susceptible de renforcer le camp des adversaires de l'indépendance. C'est pourquoi le FLNKS (parti indépendantiste) a préconisé le boycott de ce référendum qui a permis de vérifier, avec un score de 97%, l'attachement des Calédoniens à la France.

Le champ est donc ouvert pour réussir dans ce territoire français un projet commun empreint de fraternité. Un enjeu qui nous concerne aussi, en Métropole et dans le reste de l'Outre-Mer, car face aux incertitudes de demain, une seule réponse est concevable : celle d'une résilience collective réunissant tous les Français autour des grandes valeurs de la République.

C'est l'espérance de toute l'équipe du *Jas*, qui présente à chacun d'entre vous tous ses vœux de bonheur et de réussite collective pour la nouvelle année.

ÉDUCATION NATIONALE

Les enseignants de plus en plus nombreux à démissionner



Sécurité de l'emploi, statut, vacances scolaires... les avantages généralement énumérés pour valoriser le métier des enseignants semblent de moins en moins les retenir. En effet, si le mouvement des démissions est toujours marginal (environ 1 500 par an, sur les 800 000 que dénombre le ministère),

il a toutefois beaucoup augmenté ces dernières années. L'effet de la crise du Covid-19 a été radical pour les années 2019-20 et 2020-21 (respectivement 1 554 et 1 648 démissions ces deux années-là), mais la tendance était déjà très engagée avant : alors qu'ils étaient 400 à avoir démissionné de leur poste en 2012-13, ce nombre avait déjà été multiplié dès 2018 (1 417). En cause ? Les conditions de travail, le stress souvent présent, mais aussi, selon les dires des personnes concernées, la perte de sens et le désir de changer de carrière. Une tendance bien malvenue aux yeux du ministère de l'Éducation nationale, qui souffre, dans le même temps, d'une pénurie d'enseignants et d'une complexification des modalités de travail.

CENTRE NATIONAL DU LIVRE

Des mesures pour promouvoir la lecture



Déclarée Grande cause nationale le 17 juin dernier par le président de la République, la lecture a fort à faire pour retrouver toutes ses lettres de noblesse, dans un pays qui a rapidement oublié les livres. C'est pourquoi le Centre national du livre (CNL) a établi une liste

d'opérations destinées à promouvoir la lecture, en particulier auprès des enfants mais aussi des populations les plus éloignées de la culture écrite : rencontres avec des auteurs organisées auprès de publics variés, Nuits de la lecture, master-classes avec des auteurs en milieu scolaire, création d'un "prix Goncourt" des détenus en milieu carcéral... Les idées ne manquent pas, et l'on attend avec intérêt l'évaluation de l'impact de ces mesures, qui devraient prendre fin en juillet 2022.

CONTRATS D'ENGAGEMENT JEUNES

C'est bien parti

La plupart des mesures concernant l'application du contrat d'engagement jeunes au 1^{er} mars 2022 sont établies. Cela concernera 500 000 jeunes, qui pourront obtenir chacun 500 € d'allocation mensuelle pendant douze mois, à condition de s'engager réellement dans une démarche de formation, avec le soutien des missions locales et de Pôle emploi. Cette mesure est bien accueillie, mais suscite néanmoins des commentaires sur son approfondissement nécessaire, notamment en ce qui concerne les jeunes les plus précaires, comme les jeunes passés par l'aide sociale à l'enfance. Il est proposé, par exemple, pour ces derniers de pouvoir prolonger au-delà de douze mois ce soutien financier, ou d'aligner les conditions du contrat d'engagement jeunes sur celui des jeunes en service civique, qui perçoivent entre 580 et 688 euros par mois avec, en sus, une protection sociale intégrale.

MIGRANTS

"Il est de ma responsabilité d'aider à ouvrir les yeux"

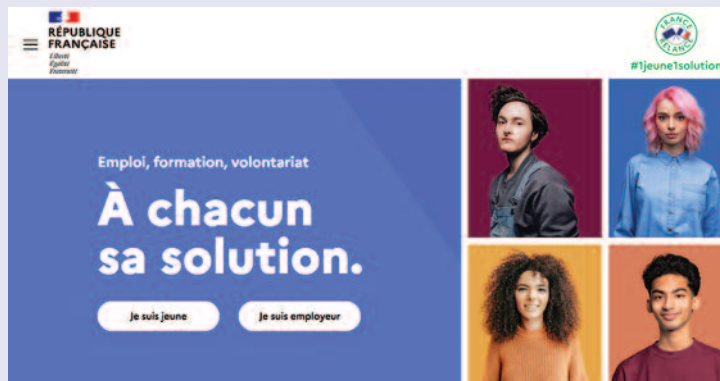


Lors de sa visite à Nicosie (Chypre) le 3 décembre, le pape François a prononcé un discours mémorable rappelant le sort des migrants et le devoir d'humanité des Chrétiens envers eux. Fustigeant tous ceux qui font des parcours migratoires un enfer pour ceux

qui les vivent, mais accusant également ceux qui détournent le regard dans ce qu'il nomme "une culture de l'indifférence", il a appelé son auditoire à "ne pas se résigner à un monde divisé". Au-delà de tout clivage religieux, le pape a souligné que l'humanité n'était pas cloisonnée et a lancé un appel pour renouveler la fraternité face aux défis du monde actuel.

FONCTION PUBLIQUE

Progression de la formation en alternance



Une des premières mesures du président Macron fut, dès son entrée en fonction en 2017, d'encourager la pratique de l'apprentissage en alternance dans les trois fonctions publiques, nationale, territoriale et hospitalière. En effet, le constat concernant ce type de formation pour les jeunes était alors peu glorieux, avec un grand retard par rapport au secteur privé. Le soutien à l'apprentissage, qui entre dans une vision plus large de modernisation de la fonction publique, a permis de passer de 13 000 apprentis en 2017 à près de 25 000 en 2021. La ministre de la Transformation de la fonction publique, Amélie de Montchalin, a récemment présenté en Conseil des ministres un nouveau plan permettant de poursuivre cet effort, en levant des freins notamment grâce à des aides financières. Les offres d'apprentissage sont accessibles sur www.1jeune1solution.gouv.fr

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Des avancées notables, mais encore du travail à faire



Les dernières années ont été marquées, en France et dans d'autres pays, par une vague sans précédent de manifestations diverses pour dénoncer les multiples formes de violences faites aux femmes. Alors qu'Emmanuel Macron avait indiqué au début de son quinquennat que l'égalité hommes-femmes en

serait une Grande cause, les associations tirent un bilan des avancées législatives (pénalisation du harcèlement de rue, bracelet électronique, seuil de non-consentement fixé par la loi...), et de façon plus large, formation spécifique des policiers et gendarmes, plateforme de signalements etc. Ces avancées sont unanimement saluées mais les associations souhaitent toutefois aller beaucoup plus loin, tant en protection qu'en prévention, en particulier avec une sensibilisation accrue des citoyens sur ce sujet et l'intégration de ce thème dans l'éducation des enfants.

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Un malaise de plus en plus grand des agents

Le 25 novembre, le Syndicat national unifié des personnels des forêts et des espaces naturels (Snupfen), premier syndicat de l'ONF, manifestait devant le siège de l'Office pour faire remonter les problèmes auxquels sont confrontés aujourd'hui les agents forestiers. En effet, les effectifs ont été fortement réduits depuis plusieurs décennies, passant de 15 000 en 1985 à 8 400 aujourd'hui, avec une charge de travail qui n'a pas baissé. Mais le malaise va plus loin que la surcharge et les forestiers expriment également leur désaccord avec des décisions prises par l'Office, qui vont selon eux à l'encontre de la bonne gestion de notre patrimoine arboricole. "Avec les suppressions de postes, on ne gère plus que les situations urgentes", témoigne une aménagiste interviewée dans *Le Monde*, alors qu'il faudrait beaucoup plus de prévention. Or les forêts sont le poumon de notre planète et, à ce titre, leur santé concerne tout le monde.



© iStock

POLITIQUE DE LA VILLE

Bilan en demi-teinte

Alors que le président de la République clôturait le congrès de l'Association des maires de France (AMF) le 18 novembre, ses propos sur la politique de la ville n'ont pas été appréciés par de nombreux maires. En effet, si l'ensemble des maires de France reconnaissent des avancées en la matière, avec par exemple les financements fléchés ou le dispositif cités éducatives, on est encore très loin d'un réel rééquilibrage des territoires concernés avec le reste des territoires urbains. L'optimisme d'Emmanuel Macron a été plutôt mal perçu. C'est pourquoi l'association Villes et Banlieues a sollicité un entretien avec lui, afin de "lever les ambiguïtés".

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Cap sur les tiers de confiance



© Pixabay

Selon Adrien Taquet, secrétaire d'État à l'Enfance, "le système français est très institutionnel, alors qu'en Allemagne nombre d'enfants sont confiés à leurs grands-parents". Et, en effet, jusqu'à présent, les magistrats privilégient en France les placements dans des institutions (foyers, lieux de vie...) ou en famille d'accueil. Seuls 7% des enfants placés le sont chez des tiers de confiance, c'est-à-dire un membre de la famille ou une personne de l'entourage proche. Cette situation devrait évoluer, avec le projet de loi actuellement en discussion au Sénat, qui propose une évaluation systématique de cette possibilité pour chaque situation d'enfant placé. Selon Laure Capellier, docteur en droit public, "c'est une révolution sur le plan idéologique, c'est un pas très important vers la désinstitutionnalisation de la protection de l'enfance". C'est d'ailleurs la raison pour laquelle de nombreuses résistances se font

jour, mais il semble que globalement la démarche soit bien perçue, car elle repose sur des expériences déjà menées en France, comme celle de l'association Retis, en Haute-Savoie. Celle-ci a créé, en 2008, un service d'accompagnement pour les tiers de confiance, afin de favoriser le développement de ce type de placement qui, selon son directeur "apporte une stabilité qui sécurise les enfants". Et il poursuit : "mais cela nécessite de changer de regard sur la prise en charge des enfants".

CARTON VERT



© DR

À **Jérôme Barrière**, médecin hospitalier à Cagnes-sur-Mer, qui a lancé une tribune signée par un très grand nombre de médecins pour demander l'obligation vaccinale afin de réduire la part des patients non-vaccinés qui encombrent les hôpitaux.



© DR

signements Tracfin.

À **Maryvonne Le Brignon**, qui vient d'être nommée à la tête de l'Institut national du service public (INSP), structure qui remplacera l'ENA au 1^{er} janvier 2022. Elle était jusqu'alors directrice de la cellule de renseignements



© DR

militants âgés de 16 ans.

À **Cyril Dion**, qui, avec *Animal*, signe un nouveau documentaire écologique choc. Six ans après *Demain*, son long-métrage nous plonge au cœur de la crise de la biodiversité, vue à travers les yeux de deux

CARTON ROUGE



© PH Expertise

métamorphoser les gens.

Au **Dr Martin Blachier**, hier salué pour sa modération, qui n'hésite plus à dire tout et son contraire en matière de vaccination et dénigre les membres du Conseil Scientifique. Preuve que la notoriété peut



© DR

À **Pierre-Emmanuel Lecerf**, qui quitte son poste de DGA de l'AP-HP dans cette période si difficile, pour aller occuper celui, bien plus reposant, d'administrateur général du Musée d'Orsay.



© DR

plume l'arrestation et la déportation de 1 560 Juifs de Bordeaux.

À **Louis de Ragueneil**, chef du service politique d'*Europe1*, qui n'a pas hésité à défendre Maurice Papon en évoquant un seul exemple de solidarité, tout en oubliant que le préfet Papon autorisa d'un trait de

HARKIS

Une loi de réparation qui déçoit

Les excuses formulées à l'égard des Harkis par Emmanuel Macron le 20 septembre lors de la cérémonie d'hommage ont-elles trouvé leur traduction législative ? Le projet de loi "portant reconnaissance de la Nation et réparation des préjudices subis par les Harkis" n'a pas convaincu les principaux concernés. Si le projet de loi reconnaît bien "les conditions indignes de l'accueil", les réparations vont concerner seulement 50 000 personnes sur les 90 000 Harkis et leurs proches qui ont fui l'Algérie. En effet, ne sont dénombrés que ceux qui sont passés par des camps ou des hameaux de forestage. De plus, le montant des réparations est jugé "humiliant" par ces derniers : 2 000 € pour trois mois vécus en camp, 3 000 € pour une année puis 1 000 € pour chaque année supplémentaire.

POLICE

La gestion des effectifs épinglée par la Cour des comptes

La juridiction du Palais Cambon a diffusé une note, jeudi 18 novembre, qui risque d'embarrasser la Place Beauvau. La Cour des comptes pointe effectivement une gestion déplorable des effectifs policiers. En premier lieu, la cour dénonce une masse salariale en hausse de 21% ces dix dernières années sans un ajustement équilibré des effectifs. En effet, entre 2015 et 2020, on assiste à une baisse de 3 % des effectifs de la sécurité publique tandis que, sur la même période, on a un rebond de l'ordre de 14 % au sein de la police des étrangers et des transports. En outre, la cour souligne un taux d'élucidation médiocre des crimes et délits et une faible présence effective des policiers sur le terrain. Enfin, la juridiction égrille le ministère de l'Intérieur sur les largesses accordées aux demandes des syndicats policiers notamment en ce qui concerne les primes.

ARNAQUES

Les jeunes précaires, des victimes de choix

500 millions d'euros ! C'est la somme vertigineuse que les Français victimes d'arnaques financières ont perdu cette année, selon le Parquet de Paris. La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, quant à elle, relate une hausse de 85 % des plaintes et signalements reçus par rapport à l'année dernière. Cette tendance à la hausse des arnaques financières est, certes, connue depuis de nombreuses années mais 2021 semble marquer un fait nouveau. Les jeunes et les CSP- (Catégories socioprofessionnelles inférieures) seraient devenus les cibles privilégiées des escrocs. Moins expérimentés que leurs aînés dans la gestion de leurs actifs, ainsi qu'une moindre aversion pour le risque, les jeunes seraient plus faciles à convaincre. En utilisant habilement les réseaux sociaux et les influenceurs, les arnaqueurs sont parvenus à réinventer leur méthode... au détriment des plus fragiles de notre société.



ENVIRONNEMENT

L'emploi repensé

La transition écologique aura-t-elle des effets néfastes sur l'emploi, comme le prédisent de nombreux observateurs ? Il faut dire que les signaux ne manquent pas, comme la liquidation récente de la fonderie SAM dans l'Aveyron, mettant ainsi 350 salariés sur le carreau. De plus, on s'attend à une perte sèche d'emplois dans l'industrie automobile, entre 110 000 et 150 000 selon les spécialistes. Si la restructuration de la filière est aujourd'hui brutale pour les salariés du secteur, la conversion électrique peut aussi être l'occasion d'une stratégie de relocalisation notamment sur l'industrie de la batterie, largement dominée par l'Asie et la Chine aujourd'hui. Renault a d'ores et déjà annoncé que ses sites de Douai et Maubeuge seront des pôles de production électrique tandis que Stellantis envisage un projet d'usine géante de batterie à Douvrin.

Joséphine Baker : l'incarnation de la liberté entre au Panthéon



Née en 1906 à Saint-Louis (Missouri, USA), Joséphine Baker est la première femme noire à entrer au Panthéon aux côtés des "grands Hommes" de la Nation. Arrivée en France en 1925, devenue célèbre comme danseuse de revue, puis chanteuse et actrice, elle sera naturalisée française en 1937. Lors de la Seconde Guerre Mondiale, son rôle dans la Résistance lui vaudra la Légion d'honneur, la Croix de guerre avec palme et la Médaille de la Résistance française. Après la guerre, elle fait une tournée aux États-Unis, au cours de laquelle elle se bat contre la politique ségrégationniste du pays, ce qui l'exposera à devenir l'une des cibles de la "chasse aux sorcières" du directeur du FBI, John Edgar Hoover. Avec son mari français, Jo Bouillon, elle adoptera douze enfants, recherchant volontairement des enfants originaires de toutes les parties du monde, qu'elle appellera sa "tribu arc-en-ciel". Elle décède à Paris en 1975 à l'âge de 68 ans. C'est donc le 30 novembre dernier que celle qui a sans cesse combattu l'occupant, le racisme et l'intolérance, a fait son entrée au Panthéon, où elle rejoint les cinq autres femmes du site : Sophie Berthelot, Marie Curie, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Simone Veil.

ENTREPRISE

Bureau contre Télétravail

Le télétravail, qui a connu un essor sans précédent du fait de la crise sanitaire, ne fait visiblement pas l'unanimité. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par l'institut Ifop pour la foncière SFL. Ce sont les jeunes salariés (moins de 35 ans) qui sont les plus motivés à retourner travailler en "présentiel". Davantage confrontés à l'isolement social que leurs aînés pendant la crise sanitaire, les jeunes sont très majoritairement favorables au retour au bureau pour retrouver une vie sociale avec leurs collègues. D'ailleurs, ils sont 67 % à les considérer comme des amis, contre 34 % chez les plus de 50 ans. En outre, 62 % s'estiment plus performants au bureau qu'en télétravail. La fin du rituel de la machine à café n'est pas pour tout de suite.

RSA

Dans le Nord, l'alliance du Medef et du département pour un retour vers l'emploi

Permettre aux allocataires du RSA de retrouver plus aisément un emploi, voilà l'objectif du partenariat signé par le Medef et le conseil départemental du Nord le 18 octobre dernier. 17 000 allocataires de moins de 35 ans vont être appelés individuellement pour être orientés vers des entreprises en difficulté de recrutement. C'est d'autant plus nécessaire que la région des Hauts-de-France est celle qui connaît le taux de chômage le plus haut du pays : 9 % contre 7,6 % en moyenne. Toutefois, si cette initiative est bien perçue, elle devra être développée car le résultat attendu n'est que de 100 à 150 embauches d'ici mai 2022.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le plan de modernisation ambitieux de Nissan



Le constructeur japonais Nissan, partenaire du français Renault, a annoncé un investissement à hauteur de 15,6 milliards d'euros dans un audacieux plan de modernisation intitulé "Ambition 2030". Celui-ci prévoit une mise sur le marché de 23 nouveaux véhicules électriques d'ici à 2030, le développement d'une batterie "solide" moins coûteuse et plus efficace que les actuelles batteries à lithium-ion ainsi que le recrutement de 3 000 ingénieurs. L'Europe est amenée à devenir la plaque tournante de cette stratégie avec l'installation d'une usine géante de batterie à Sunderland au Royaume-Uni. Nissan prévoit que 50 % de ses ventes concerneront des modèles électrifiés d'ici à 2030. C'est une bonne nouvelle pour le groupe de Yokohama après l'affaire Carlos Ghosn qui avait destabilisé tous ses programmes de développement. Par ailleurs, Renault, premier actionnaire de Nissan avec 43 % du capital, pourrait profiter des investissements de son partenaire.



© Pixabay

INDE

LA PAYSANNERIE FAIT PLIER NARENDRA MODI

Après quinze mois de conflit, la plus massive protestation depuis l'indépendance de l'Inde en 1947 est finalement parvenue à faire annuler la réforme agraire portée par le gouvernement nationaliste indien. Celle-ci, adoptée par le Parlement sans concertation avec les syndicats, prévoyait la modification des conditions de vente des produits agricoles, la libéralisation du commerce en l'ouvrant à l'investissement privé ainsi que la réforme du système des "mandis", les marchés régulés par l'État qui garantissent aux agriculteurs l'écoulement de leurs produits à un prix minimal. La paysannerie indienne, en majorité pauvre et endettée, a ouvert la riposte en organisant un blocus autour de la capitale, New

Dehli. Le recul du chef du gouvernement indien, salué de "victoire historique" par les syndicats, est le résultat de l'effritement de sa popularité après sa gestion calamiteuse de la deuxième vague du Covid-19 et de la détermination du monde paysan qui proclamait son intention de rester mobilisé jusqu'aux prochaines élections générales, en 2024.

AFRIQUE SUB-SAHARIENNE LE PALUDISME EN VOIE DE RÉGRESSION

C'est une bonne nouvelle qu'a annoncée le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, à savoir le "déploiement à grande échelle" en Afrique subsaharienne du vaccin Mosquirix contre le paludisme, maladie responsable de plus de 400 000 victimes chaque année. En effet, bien que ce vaccin, commercialisé par le laboratoire GSK, n'ait qu'une efficacité partielle sur certaines formes graves, il réduit la mortalité de 30%, selon une étude récente. C'est ce bilan qui a contribué à sa généralisation, longtemps différée par l'OMS.

ALLEMAGNE UNE INFLATION INQUIÉTANTE

Après les États-Unis, l'Europe entre dans une période inflationniste particulièrement inquiétante parce que durable. Alors que la plupart des commentateurs considéraient que l'inflation était essentiellement due aux difficultés d'approvisionnement issues de la pandémie, il s'avère que d'autres phénomènes, structurels cette fois-ci, font aussi peser une menace sur les prix. Cette situation est particulièrement visible en Allemagne, avec une hausse de 14,2 % des prix à la production pour le secteur industriel, selon l'institut de statistiques national Destatis. À l'origine de celle-ci, l'élévation des prix de l'énergie (+32 % en un an), des métaux (+35 %) et des biens intermédiaires (+17 %). En France, l'accroissement des prix à la production est également inquiétant mais dans une moindre mesure, puisqu'inférieur à 5 %.

RUSSIE

PEUT-ON TIRER PROFIT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?



© Pixabay

Le changement climatique a des effets dévastateurs dans ce pays de 17,13 millions de km², où le réchauffement est 2,5 fois plus rapide que sur le reste de la planète. Chaque année depuis 2010, des sécheresses provo-

quent la perte d'un tiers des récoltes dans les régions méridionales et les infrastructures pétrolières et gazières vieillissantes sont menacées par la fonte des glaces. Pourtant, certains haut-cadres russes envisagent cette dégradation comme une aubaine en évoquant certaines perspectives favorables. D'abord, l'élévation des niveaux de températures pourraient rendre fertiles des terres autrefois inhospitalières comme c'est le cas dans la région de Sakha où on a récolté pour la première fois du blé, de l'orge et de l'avoine. Un second point est mis en avant : l'ouverture d'une nouvelle voie maritime au nord, reliant l'Asie et l'Europe, du fait de la fonte des glaces en Arctique. Pourtant, à la surprise générale, le président russe, Vladimir Poutine, a fixé un objectif ambitieux de neutralité carbone en 2060 lors de la COP 26. Mais aucune mesure concrète n'a été annoncée. Il ne reste plus qu'à croire au Père Noël.

LIBAN

UN SYSTÈME ÉDUCATIF DÉVASTÉ



© Pixabay

Alors qu'il a longtemps été la fierté du Liban, le système éducatif est en proie à des difficultés quasi insurmontables. En effet, la très grave crise économique que traverse actuellement le pays, couplée aux conséquences du Covid-19, entraîne l'asphyxie du secteur privé, qui scolarise 2/3 des élèves. Celui-ci ne parvient plus à payer ses enseignants et est donc confronté au départ de 10% de ces derniers en raison de l'incapacité des parents à s'acquitter des frais de scolarité. Ces derniers se tournent alors vers le secteur public et accentuent ainsi ses difficultés. Les universités sont, elles aussi, touchées par des problèmes de trésorerie, limitant considérablement la qualité pédagogique de l'enseignement et entraînant aussi la fuite des cerveaux. Enfin, une étude sur l'enseignement francophone, particulièrement développé au Liban, menée par le cabinet *Euromena Consulting*, conclut à la nécessité d'une urgente aide internationale des pays francophones, pour éviter son effondrement.

MADAGASCAR

1,5 MILLION D'HABITANTS TOUCHÉS PAR LA FAMINE



© Pixabay

Sécheresses à répétition, mais aussi conséquences de l'incapacité des gouvernants à anticiper les problèmes : la situation à Madagascar devient catastrophique. En effet, les sécheresses ne sont pas nouvelles dans cette île, mais elles ont tendance à s'étendre en raison du changement climatique. En quelques décennies, la zone semi-aride a grignoté près de 150 kilomètres sur les zones cul-

tivables, et s'approche dangereusement de la ville de Fort-Dauphin. Assèchement des cours d'eau, augmentation du vent brûlant le Tiomena, etc. menacent de plus en plus le sud du pays, qui est l'un des plus mal préparés au monde face au réchauffement climatique. Avec la dégradation de toutes les infrastructures du pays, les organismes internationaux, comme la Banque mondiale ou l'Union européenne, ont initié des plans d'urgence axés sur la transition écologique, mais la course contre la montre sera serrée.

EUROPE

LE PANTOUFLAGE DES FONCTIONNAIRES EUROPÉENS MIEUX CONTRÔLÉ



© Pixabay

Le 19 octobre dernier, la médiatrice européenne, Emily O'Reilly, chargée de s'assurer du bon fonctionnement des institutions européennes, a demandé la tenue d'une réunion exceptionnelle à la Commission européenne à ce sujet. En cause :

les trop nombreuses réponses positives que reçoivent des membres de l'institution qui souhaitent se reconvertir dans le privé, alors qu'existe un risque de conflit d'intérêts. La Commission aura ainsi à examiner plus d'une centaine de dossiers, comme celui de l'ancien commissaire à l'agriculture et au commerce, Phil Hogan, recruté par l'antenne bruxelloise d'un cabinet d'affaires américain spécialisé dans l'export.



© Pixabay

ÉTATS-UNIS

LES AMÉRICAINS, PREMIERS PRODUCTEURS DE DÉCHETS PLASTIQUES

Représentant à peine 5 % de la population mondiale, les Américains sont pourtant les plus gros producteurs de déchets plastiques... et de loin. Ils génèrent en effet 130 kilos de déchets plastiques par an par personne, ce qui revient à 42 millions de tonnes produites sur l'année, selon une analyse des académies nationales des sciences, de l'ingénierie et de la médecine, commandée par le Congrès. En seconde place, on retrouve le Royaume-Uni avec 98 kg par an par personne. Or, seule une minorité de ces déchets plastiques sont recyclés, la plus grande partie étant rejetée dans les océans avec ses conséquences sur le milieu marin.



© DR

HONDURAS

LA LUTTE ANTICORRUPTION REMPORTE LA PRÉSIDENTIELLE

Avec 52 % des voix contre 35 % pour son rival Nasry Asfura, Xiomara Castro deviendra en janvier la première présidente de l'histoire du Honduras. Mariée à l'ancien président Manuel Zelaya, victime d'un coup d'État en 2009, elle a présenté à deux reprises sa candidature à ce scrutin, soutenue par les partis de gauche. Cette victoire est d'autant plus remarquable que la campagne de 2021 a été marquée par de nombreuses violences et assassinats politiques (on en décompte 30 en dix mois) dans ce pays d'Amérique centrale gangréné par la corruption et le narcotrafic. En effet, le Parti National, au pouvoir depuis 12 ans, a fortement entravé le travail des institutions chargées de lutter contre la corruption et a fait du Honduras un refuge pour les narcotrafiquants en raison de sa politique fiscale. La candidate victorieuse a donc pu s'appuyer sur l'exaspération des Honduriens, et notamment les jeunes, qui s'alarment de l'inconsidération climatique et des liens étroits entre l'État et le crime organisé. De nombreux chantiers attendent Xiomara Castro pour restructurer le pays.

SUÈDE

HAUSSE CONSIDÉRABLE DE LA VIOLENCE PAR ARMES À FEU

Selon un rapport publié récemment par le Conseil de prévention du crime à Stockholm, aucun pays européen n'a connu, ces quinze dernières années, une hausse aussi considérable des violences par armes à feu que celle subie par la Suède. Depuis le début de l'année, 44 jeunes ont été tués dans des affrontements entre groupes rivaux. Un phénomène qui concerne presque exclusivement des hommes âgés de 20 à 29 ans vivant dans des quartiers défavorisés. Selon Sven Granath, criminologue, il s'agit de crimes liés à l'économie souterraine et au développement de conflits communautaires. Parmi les mesures envisagées par le gouvernement, on note la volonté d'accroître le nombre de policiers (10 000 de plus en 3 ans) mais aussi de renforcer les mesures de prévention dont les effets sont souvent médiatisés dans la presse, à l'exemple du concours national de mathématiques dont les sept finalistes venaient de l'école d'un quartier particulièrement défavorisé.



© Pixabay

VIETNAM

LE COVID ENGENDRE UNE PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE



© Pixabay

Malgré la pandémie, le Vietnam a su préserver un pourcentage de croissance de 2,9% en 2020 mais il rencontre de sérieuses difficultés de développement. Car, à son tour, il a dû subir un confinement strict depuis le mois de juillet. Et à cela s'ajoute une

nouvelle problématique : depuis la levée des restrictions au mois de septembre, les travailleurs migrants venus des campagnes rechignent à revenir dans les centres urbains, notamment dans la région industrielle d'Hô Chi Minh-Ville. Les travailleurs ouvriers craignent le retour de mesures drastiques. On estime à 50 000 personnes le déficit de ressources humaines à la fin 2021 pour la région d'Hô Chi Minh-Ville. Ainsi, les entreprises installées doivent user de toutes sortes de stratégies pour retrouver du personnel, à l'exemple d'un sous-traitant de Nike qui offre 100 dollars de bonus par mois, ce qui représente le quart du salaire de base. Avec une telle augmentation de salaire, le Vietnam aura bien du mal à conserver son image de dragon économique. C'est donc une illustration de plus des conséquences de la pandémie sur l'économie mondiale et les rapports de concurrence entre les nations.

“TOUT RESPONSABLE PUBLIC TEND À PRODUIRE DES NORMES”

Le Jas, en partenariat avec l’Odas, va ouvrir très prochainement, “l’Observatoire des décisions absurdes”. Il s’entourera d’experts pour dénoncer ce qui empêche l’innovation de se développer. Parmi les personnalités pressenties, Bruno Fuligni, Haut fonctionnaire, enseignant à Science Po et auteur du tout récent ouvrage *Les lois folles de la République*. Un ouvrage qui témoigne avec humour du mal normatif français.

Le Jas : Qu’est-ce qui a motivé l’écriture de *Les lois folles de la République* ?

Bruno Fuligni : Cela fait très longtemps que je travaille sur l’histoire politique et parlementaire, et, au fil de mes recherches, j’ai accumulé des textes, des références de lois un peu étranges. Ces documents peuvent paraître fous, mais en réalité ils ont souvent une explication liée au contexte, et c’est utile de l’expliquer. C’est pourquoi je débute ce livre avec cette loi de 1794 qui nous autorise à ramasser des glands en forêt. Elle semble absurde, mais en réalité elle s’explique par une histoire longue, celle du droit forestier. Par ailleurs, je suis de près tous les travaux qui visent à simplifier la législation dans notre pays. C’est la seconde raison qui m’a motivé pour l’écriture de ce livre.

Le Jas : Comment peut-on expliquer cette folie codificatrice en France ?

B.F. : Tout d’abord, la France n’est pas le seul pays à avoir un droit proliférant. Dans toutes les grandes démocraties, que ce soit par la loi ou, dans les pays anglo-saxons, par la jurisprudence, il y a un droit de plus en plus dense et qui s’occupe des aspects les plus menus de la vie sociale et de la vie quotidienne. Les grandes démocraties sont aussi devenues de grands États technocratiques, avec ce paradoxe que les élus du peuple ne parviennent pas à contrôler tout ce que produisent les services de l’État ou les services des collectivités.

Dans le cas français, cela se complique par un certain goût pour les textes déclamatoires ou proclamatoires, un goût de l’emphase, et parfois même une coquetterie



d’auteur. Une des clés d’explication, c’est qu’au-delà des aspects strictement juridiques, il y a une sorte de gloire, de plaisir à être l’origine d’un texte nouveau. C’est ainsi que tout responsable public, du parlementaire au maire, va tendre à produire des normes, à tous les niveaux. Or, avec l’accumulation de ces normes,

personne ne peut réellement savoir s'il est en règle ou pas. Nous sommes tous potentiellement en infraction sans le savoir. Il faudrait plus qu'une vie humaine pour lire l'intégralité des textes juridiques en application aujourd'hui.

Le Jas : Comment mettre fin à cette prolifération de normes ?

B.F. : C'est difficile, car il y a un paradoxe. Nous, citoyens, trouvons qu'il y a trop de textes, mais nous désirons aussi des normes sur tout ce qui nous préoccupe. Une personne qui va pester contre le trop grand nombre et l'illisibilité des lois, peut également réclamer une loi ou un décret sur des problèmes qu'il rencontre dans sa vie professionnelle, ses problèmes de voisinage, sa vie sociale. De plus, imaginez un candidat qui se présenterait à une élection en s'engageant à ne déposer aucun projet de loi et à ne rien ajouter à la législation. Personne ne voterait pour lui, il ne serait pas pris au sérieux. Là-dessus, il y a un dualisme.

Le Jas : Pouvez-vous nous citer un exemple particulièrement révélateur du caractère ubuesque de certaines normes ?

B.F. : Ceux-ci sont très nombreux. Je vais citer l'un d'eux : un décret complètement fou de 2008 sur l'abattage des volailles et des lagomorphes (lapins, lièvres). Celui-ci indique que chaque personne a le droit à l'abattage à 300 bêtes, mais les précisions qui suivent sont illisibles par leur complexité et leur technicité. En effet, le calcul des "bêtes" se fait par points : une caille vaut un quart de point, un lapin vaut 2 points... On peut abattre en couple, marié ou pacsé, mais rien n'est prévu pour l'union libre... Et ce texte portant sur les volailles et lagomorphes mentionne les ragondins qui n'appartiennent à aucune des deux catégories. Bref, on tombe dans quelque chose d'inapplicable, d'absurde, de délirant.

Le Jas : Dans votre livre, vous soulignez également que les maires ne sont pas exempts de ce type de réglementation absurde.

B.F. : Oui, les maires eux-mêmes peuvent rédiger des arrêtés municipaux étranges, mais généralement c'est par pure provocation. Comme ce maire qui interdit aux habitants de mourir sur sa commune, car on l'a empêché d'étendre son cimetière municipal, ou parce

qu'il n'y a plus de médecin légiste disponible sur son territoire. De même, la fermeture d'une maternité a incité un autre maire à rédiger un arrêté interdisant de tomber enceinte ou d'accoucher sur le territoire de sa commune. Ce sont, en vérité, des appels au secours qui prennent la forme d'un acte juridique.

Le Jas : Ces dernières années, les gouvernements successifs parlent tous de simplification des normes. Qu'en pensez-vous ?

B.F. : On assiste tout de même, en effet, à une prise de conscience. Mais, pour l'instant, on se contente de voter des lois de simplification, c'est-à-dire des lois nouvelles en réalité. Et on se donne bonne conscience en abrogeant quelques textes qui, de toute façon, n'avaient plus aucune portée réelle. On supprime quelques vieilleries, mais cela n'enraye en rien la prolifération actuelle. Je n'ai pas de solution à proposer, car mon rôle reste essentiellement celui d'un historien, qui souhaite analyser ces textes en tant que sources, pour montrer ce qui motive les élus et les électeurs, ce qui a été le moteur de la vie politique.

Le Jas : Vous vous êtes aussi intéressé aux injures ?

B.F. : Tous ceux qui ont joué un rôle politique ont été insultés ou insultants. Avec une équipe de dix-neuf historiens et journalistes, j'ai voulu rassembler en un livre les pires injures politiques, de 1789 à nos jours. Dans ce domaine aussi, la politique est un art... "En entrant dans le néant, il a dû se sentir chez lui", dit ainsi Clemenceau à la mort de Félix Faure : les insultes les plus cinglantes ne sont pas les plus grossières. ■





Envie d'innover ?
Inspirez-vous de ce qui marche

www.apriles.net



Apriles, l'Agence des pratiques et initiatives locales de l'Odas (Observatoire du développement et de l'action sociale) repère et expertise les initiatives inspirantes susceptibles d'être reproduites sur d'autres territoires.

QUEL AVENIR POUR LE CESE ?

Instance parfois méconnue, peu entendue et souvent critiquée, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a fait l'objet d'une nouvelle réforme en janvier dernier. Désormais à la tête du Palais d'Iéna, Thierry Beaudet, ancien président de la Fédération nationale de la mutualité française, a accepté de nous rencontrer. De quoi aborder en toute franchise plusieurs questions essentielles. Alors que les partis politiques ne parviennent plus à représenter la parole du citoyen, le Cese est-il à même d'être plus efficace ? Quel avenir pour cette institution au regard des nouveaux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux ?

PAR CHRISTOPHE ROBERT



Récemment réformé, le Cese est aujourd'hui composé de 175 conseillers, contre 233 auparavant.

© DR

De la crise des Gilets jaunes à l'organisation de plus de 10 000 réunions locales sur le terrain avec les citoyens dans le cadre du Grand débat national, en passant par la Convention citoyenne pour le climat, l'actualité de ces dernières années témoigne d'une préoccupation gouvernementale à expérimenter de nouveaux modes d'exercice de la démocratie. Mais en impliquant directement les citoyens pour recueillir leurs critiques et leurs propositions, ces nouveaux modes paraissent avoir laissé de côté non seulement les partis politiques traditionnels, mais également les représentants de la société civile. Or, si le désintérêt des citoyens pour les premiers semble effectivement se confirmer scrutins après scrutins, il apparaît en revanche plus difficile de comprendre la mise à l'écart d'une instance dont l'origine remonte à 1925 avec le Conseil national économique. À l'époque, celui-ci regroupait des syndicalistes ouvriers, des chefs d'entreprises et des représentants du monde agricole et associatif, alors réunis pour élaborer un "nouveau droit social français". Après avoir été supprimé par le gouvernement de Vichy, ce conseil sera rétabli en 1946 pour devenir le Conseil économique, puis le Conseil économique et social en 1958 et, enfin, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) en 2008.

UNE INSTANCE CRITIQUÉE

En dépit de sa légitimité historique et de ses évolutions successives, le Cese semble avoir encore du mal à faire l'unanimité. Il fait même au contraire l'objet de critiques tous azimuts, aussi régulières que sévères depuis plusieurs années. Ainsi, dans un rapport remis au président de la République, le 15 janvier 2009, intitulé, *"Pour une réforme du Conseil économique, social et environnemental"*, Dominique-Jean Chertier jugeait déjà ce conseil "chahuté, voire miraculé". Surtout, selon l'ancien directeur général de l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic), les travaux du conseil passeraient "largement inaperçus, de l'opinion publique, assurément, mais aussi, ce qui est plus préoccupant, des pouvoirs publics". Et du côté des critiques à l'égard du Cese, celles de la Cour des comptes se sont montrées particulièrement cinglantes. En témoignent les rapports successifs des sages de la rue Cambon à l'encontre du Palais d'Iéna. À commencer par son rapport annuel de 2010 dans lequel la Cour des comptes passait au crible la caisse de retraite des anciens membres du Conseil économique, social et

environnemental. En cause, un dispositif de retraite complémentaire particulièrement favorable, essentiellement financé sur fonds publics, faisant surtout "peser sur l'État un risque budgétaire estimé à 218 millions d'euros" pour les droits acquis par quelque 1 086 bénéficiaires. Cinq ans plus tard, dans son rapport annuel du 11 février 2015, c'est au niveau de rémunération des agents du Cese que s'intéressaient les juges. Y était notamment pointé du doigt un niveau de rémunération "sans équivalent dans la fonction publique" composé de nombreuses primes (indemnités de séance, prime de départ à la retraite, prime de naissance, prime de mariage, prime de vacances, primes de fin d'année), le tout pour "un temps de travail inférieur à la durée légale". "La place du Cese auprès des pouvoirs publics n'a guère évolué", relevait encore la Cour des comptes, précisant que celle-ci restait "caractérisée par la faiblesse du nombre des saisines gouvernementale". "La Cour des comptes étrille le Cese", titraient alors *Les Echos* dans son édition du 11 février 2015.

À ces critiques sont venues s'en ajouter d'autres plus récentes de la part du Parlement. "Le Cese peine à trouver sa place", note ainsi la sénatrice Muriel Jourda dans son rapport du 7 octobre 2020, soulignant au passage que "le Cese ne constitue pas la troisième chambre du Parlement et n'aspire pas à le devenir : seuls l'Assemblée nationale et le Sénat disposent de la légitimité conférée par l'élection au suffrage universel et peuvent exercer la souveraineté nationale". En clair, chacun à sa place. Il y a quelques semaines encore, dans son rapport du 7 octobre 2021 fait au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances pour 2022, le député Laurent Saint-Martin a expressément invité le Cese "à s'engager pleinement à un effort d'amélioration de la qualité, de l'exhaustivité et de la lisibilité de l'information", afin de permettre une vision précise et détaillée de ses dépenses. Quelques mois auparavant, le 26 mai 2021, l'Assemblée nationale avait d'ailleurs déjà lancé un premier avertissement au Cese, regrettant que "la lisibilité des documents budgétaires, aux chiffres parfois erronés, demeure discutable, et le suivi des reports et dépenses pluriannuelles impossible".

UNE RÉFORME RÉCENTE

Au milieu de ce vent de critiques, certains sont même allés jusqu'à demander la suppression pure et simple du Cese. Comme les sénateurs Hervé Mariton en 2010 ou encore Jean-Louis Masson dans une proposition de loi déposée le 26 août 2013. Les raisons invoquées



à l'époque par ce parlementaire pour supprimer ce qu'il considérait comme "une construction institutionnelle qui n'a jamais fait la preuve de son efficacité" étaient d'"ouvrir la voie à une réflexion renouvelée sur l'organisation et le fonctionnement de la démocratie participative", mais également de "réaliser une économie budgétaire non négligeable". À défaut d'arriver à cette solution extrême, il était pour le moins difficile de ne pas sérieusement envisager de réformer en profondeur le Cese. Voilà qui est désormais chose faite avec la loi organique du 15 janvier 2021 qui a pris effet en avril dernier. Au programme de cette réforme : réduction du nombre des conseillers, passé de 233 à 175, création d'un code de déontologie applicable à ses membres ainsi qu'à toutes personnes extérieures participant aux travaux du conseil, faculté de consultation élargie du Cese, simplification de sa saisine par voie de pétition ou encore possibilité du tirage au sort pour déterminer les participants à ses travaux. C'est donc dans le cadre d'un Cese réformé que, le 18 mai 2021, les 175 conseillères et conseillers se sont réunis pour la séance plénière d'installation de la mandature 2021-2026. L'occasion d'élire leur nouveau président en la personne de Thierry Beaudet mais également un bureau renouvelé. Le nouveau président ne cache pas sa détermination quant à la nécessité de défendre son institution (lire interview page 20), compte tenu en particulier de son attachement aux questions sociales. "Sur le plan de l'humain et des nouveaux repères collectifs, l'histoire du Cese plaide pour le Cese", nous confie Thierry Beaudet, qui rappelle : "C'est ici, avec Joseph Wresinski, qu'a été donnée une nouvelle définition de l'extrême pauvreté qui a été reprise par l'ONU. Par ailleurs, de nombreux grands

avis du Cese mettent au cœur la nécessaire fraternité passant notamment par de la cohésion sociale, de la cohésion territoriale et de l'attention à l'égard de celles et ceux qui sont les plus fragiles".

UNE UTILITÉ RESTANT À PROUVER

Il est vrai que le Cese produit régulièrement d'importants rapports et avis. À l'exemple de celui du 27 janvier dernier intitulé "Climat, neutralité carbone et justice sociale" au sujet de ce qui était alors le projet de loi "Climat et résilience". Dans son avis, le Cese n'hésitait pas, à son tour, à se montrer particulièrement critique à l'égard des choix gouvernementaux en soulignant : "Alors qu'il faudrait tripler le rythme annuel de réduction des émissions et les diviser par six d'ici 2050, les mesures apparaissent souvent limitées, différées, ou soumises à des conditions telles que leur mise en œuvre à terme rapproché est incertaine. Les rares estimations d'impact fournies font apparaître leur insuffisance". Plus récemment, le Rapport annuel sur l'état de la France du Cese a mis en lumière les vulnérabilités que les crises sanitaire, économique, sociale et environnementale ont révélées. Un constat sévère qui soulignait en particulier "l'exiguïté et l'insalubrité des logements, qui pointent la nécessité d'accélérer les rénovations et de repenser l'organisation des territoires", "le potentiel méconnu des territoires mis en lumière pendant la crise" ou encore "la faiblesse croissante de la cohésion sociale". Force est cependant de reconnaître que ces documents n'ont malheureusement pas fait beaucoup de bruit. "C'est moins la qualité des avis du Cese qui est en jeu que leur visibilité et le suivi de leur mise en œuvre", considère en ce sens la sénatrice Muriel Jourda. "L'une des critiques que l'on peut nous

“LE CESE CONCOURT À REDONNER DE L’INTENSITÉ DÉMOCRATIQUE ”

Questions à Thierry Beaudet, président du Cese

Le Jas : En tant que président d’un “nouveau” Cese, quelle est votre analyse de la société actuelle ?

Thierry Beaudet : Le Cese est nouveau par sa composition, moins de membres mais plus d’organisations et plus de champs de la société civile y sont représentés. Citons les acteurs de l’économie nouvelle, des acteurs du monde de la diversité (Agence pour la diversité entrepreneuriale, Mozaïc RH, Nos quartiers ont des talents...). Le nouveau Cese donne une belle image de tous les visages de notre pays. Un nouveau Cese par ses missions également puisqu’il devient désormais le lieu privilégié de la participation citoyenne. À bien des égards, notre pays est tendu, bloqué, avec une véritable incapacité à délibérer collectivement sereinement et à faire émerger des solutions partagées. On est toujours en période de Covid et cette période démontre la capacité de notre pays à agir sous la contrainte, mais il me semble que nous n’arrivons pas à nous projeter, à résorber les fractures, ni à construire des décisions et des réformes qui soient acceptées.

Nous vivons un incroyable paradoxe démocratique dans lequel les Français sont de plus en plus éloignés des urnes. Rappelons que 87 % des jeunes de 18-24 ans ne sont pas allés voter lors des dernières élections départementales et régionales. Il y a un éloignement des urnes alors que jamais nos concitoyens n’ont autant cherché à être auteurs des décisions qui les concernent. En d’autres termes, l’éloignement des urnes ne signifie pas que nous sommes dans un pays où l’on ne s’engage pas. Les jeunes s’engagent, par exemple,



© Kárin Baumann

Nouveau président, depuis le 18 mai 2021, d’un Conseil économique, social et environnemental réformé par la loi organique du 15 janvier 2021, Thierry Beaudet a accepté de rencontrer *Le Jas* pour répondre à nos questions.

en faveur de l’environnement ou encore en faveur de l’égalité femmes-hommes. Un éloignement des urnes mais pas d’apathie pour autant.

Je nourris une forte inquiétude quant à la démocratie et je pense que la question de la revivification de notre démocratie est la première des batailles à mener. Quand j’observe la manière dont les uns et les autres s’expriment dans cette période un peu parti-

culière que nous vivons, puisqu’elle précède les élections présidentielles, je crains deux écueils : pour certains, l’efficacité avant la démocratie ; pour d’autres, le populisme comme seul horizon. Il existe de par le monde des régimes qui, pour faire face à la réalité, font fi de la démocratie, et d’autres qui font fi de la réalité tout court. Si je devais illustrer, je dirais que ni Singapour ni la Hongrie ne constituent des modèles pour notre pays.

L’utilité du Cese est d’abord là : il concourt à redonner de l’intensité démocratique. Il faut faire vivre la démocratie au-delà des partis, au-delà du Parlement, pour sortir d’une démocratie par spasmes et instituer une démocratie plus continue et plus ouverte. Il faut inclure dans la fabrique de la décision ceux qui sont à la fois les sujets et les acteurs dans la mise en œuvre des politiques publiques. Le démocratie est un régime vivant, il faut expérimenter et innover pour trouver de nouvelles façons de faire démocratie entre deux échéances électorales. Dans un tel contexte, le Cese est un lieu où l’on prend le temps de délibérer, pour construire en nous inscrivant dans le temps long avec une vision de l’action.

Le Jas : En quoi le Cese pourra-t-il mieux peser à l'avenir sur les décisions publiques ?

T.B. : En observant les actuels candidats aux élections présidentielles, on a le sentiment que pour exister ils n'ont d'autre objectif que de se distinguer, de se démarquer, pour ne pas dire de se séparer. Or, notre société souffre de toutes ces fractures et ces séparations avec des territoires de vies et de pensées qui n'ont plus de frontière commune. Et nous, au Cese, nous sommes nommés pour représenter l'ensemble de la société civile. Nous regardons le monde depuis des endroits différents, mais nous mettons toute notre énergie pour essayer de converger et de rassembler. Pour recréer de la cohésion dans notre pays, on ne peut pas se contenter d'une vision statistique ou d'une vision experte. S'il suffisait d'une telle

vision, un certain nombre de grandes réformes auraient trouvé à s'appliquer. Je constate que, le plus souvent, des réformes votées par le Parlement sur la base de ces statistiques et de ces travaux experts, ne parviennent pas à se déployer car elles ne sont ni comprises ni acceptées par les Français. Au Cese, nous pouvons allier expertise technique et vision statistique avec l'expérience de terrain des acteurs de la société civile, avec le ressenti, le vécu et l'émotion pour reprendre les termes de Rosanvallon. C'est cela que nous pouvons faire. Les Français veulent être acteurs de ce qui les concerne, pouvoir peser sur la co-construction des décisions publiques. Ils veulent pouvoir dire leur vécu et leur ressenti, ce qui est une des conditions de l'acceptabilité des réformes. Le Cese peut jouer un rôle décisif de ce point de vue.

faire est d'être une institution qui produit de nombreux avis mais qui a tendance à passer à l'avis suivant une fois son travail publié", reconnaît aujourd'hui Thierry Beaudet. "Nous devons effectivement être moins discrets et mieux porter nos sujets dans la société pour en faire de véritables sujets de débat public", ajoute le nouveau président.

Sans doute est-ce au Cese, fort de son indépendance et de sa liberté de parole, qu'il revient aujourd'hui de prouver son utilité. Mais à l'heure où nombre de nos concitoyens appellent de leurs vœux une meilleure prise en compte des attentes locales, il serait difficile de concevoir l'avenir du Cese sans une meilleure prise en compte des travaux de ses homologues régionaux : les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (Ceser). Ces 23 assemblées consultatives, qui représentent les "forces vives" à l'échelon régional, ont, en effet, pour mission "d'informer le conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, ainsi que de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales", comme le prévoit le Code général des collectivités territoriales (article L.4134-1). Instances incarnant la voie de la décentralisation, ces Ceser, outre leur pouvoir de contrôle du budget des régions (les Ceser étant saisis pour avis préalable au vote), produisent régulièrement, eux-aussi, de nombreux rapports qui mériteraient d'être largement soutenus et relayés par

le Cese. À l'exemple du Ceser de Normandie qui, après avoir publié en mai 2021 un rapport sur la "Stratégie nationale de la biodiversité 2021-2030", planche aujourd'hui sur les questions de la jeunesse, de l'hydrogène et des conséquences du Brexit. À l'exemple aussi du Ceser Grand-Est, qui s'est intéressé en avril dernier à la problématique de l'eau dont la gestion s'est largement complexifiée avec la consécration de la compétence des intercommunalités en ce domaine avec la loi NOTRe du 7 août 2015. À l'exemple encore du Ceser de la Région Centre et de ses "Mesures d'urgence en faveur de la jeunesse" suite à la crise sanitaire présentées le 15 février 2021, ou encore l'étude du Ceser Pays de la Loire du 25 mars 2021 consacrée à "La promotion et la prévention santé-sociale". Alors que chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître les dangers liés à l'excès de centralisation, comment ne pas concevoir de tirer profit de cette intelligence collective territoriale dans le cadre des réformes auxquelles aspire toute notre société ? Sans nul doute est-ce aussi de cette nécessaire prise en compte des réalités du terrain que dépendra l'avenir du Cese. "La transition environnementale constitue le fil rouge de nos orientations stratégiques, comme la question climatique et celle de la biodiversité", annonce aujourd'hui Thierry Beaudet. Mais surtout, selon lui, "la démocratie participative n'est pas une mode, c'est une lame de fond et il faut que l'on associe les citoyens à nos travaux". Gageons que ces paroles seront suivies dans les actes. ■

FRAGILITÉ L'AUTO-ÉVALUATION RÉUSSIT SON EXAMEN

Comment repérer la fragilité des seniors avant qu'elle se transforme en dépendance ? C'est l'enjeu de deux études menées par l'*International Longevity Centre* français à la demande et avec le soutien de la Cnav. La Professeure Françoise Forette (Université René Descartes), qui dirige l'institut nous présente la méthode retenue et ses conclusions.

PAR OLIVIER VAN CAEMERBÈKE

Le Jas : Qu'est-ce que la fragilité chez les aînés ?

Françoise Forette : Chez les plus de 70 ans, elle se définit comme un état de vulnérabilité aux stress de la vie courante tels qu'une grosse grippe hivernale, un deuil, une fracture, un changement de lieu de vie ou de mode de vie... Elle est liée à une diminution des capacités physiologiques qui permettent de répondre à ces situations, même lorsqu'elles ne sont que modérément stressantes. Or, à l'occasion d'un ou de plusieurs stress, la personne fragile risque de basculer dans la dépendance. C'est un point fondamental, car la fragilité est réversible lorsqu'elle bénéficie d'une prise en charge appropriée alors que la dépendance ne l'est pas. Ce concept de fragilité a été théorisé par Linda Fried, remarquable gériatre, qui a démontré que les personnes fragiles étaient à haut risque de verser dans la dépendance, à haut risque d'hospitalisation et à haut risque de décès, comparées aux personnes de même âge indemnes de fragilité.

Le Jas : Quels sont les objectifs de ces études ?

F.F. : Il s'agit d'études sur le repérage de la fragilité chez les retraités de 70 ans et plus, par auto-évaluation. Il y a quelques années, Albert Lautman, alors directeur de l'Action sociale de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, nous expliquait que la Cnav organisait de nombreux ateliers de prévention, notamment au Prif (Prévention Retraite en Ile-de-France)¹ mais que cette structure restait méconnue des seniors parisiens qui auraient le plus à gagner de ces accompagnements en prévention santé. La Cnav souhaitait donc mieux identifier ses publics fragiles. Antonin Blanckaert, suc-



cesseur d'Albert Lautman puis Frédérique Garlaud, ont poursuivi plus qu'activement cet objectif. De notre côté, nous travaillions depuis longtemps sur la fragilité. Nous avons été intéressés par l'étude SOF (Study of Osteoporotic Fractures) de chercheurs suédois qui reposait sur un questionnaire très simple administré par un soignant. Nous en avons retenu l'idée, mais en

transformant le questionnaire médical en un questionnaire d'auto-évaluation. Il pouvait ainsi être proposé à un très grand nombre de personnes, mais avait surtout l'immense intérêt d'augmenter la responsabilisation de ceux qui le recevaient. Car, lorsque les personnes sont impliquées, elles agissent plus et davantage dans la durée que lorsque ce sont les médecins qui leur assènent d'adopter tels ou tels bons comportements.

Le Jas : Comment avez-vous procédé ?

F.F. : Une première étude réalisée en 2016 visait à valider la faisabilité et la pertinence d'un auto-questionnaire pour déceler les personnes fragiles. Notre questionnaire a été envoyé par courrier à 300 retraités (150 hommes et 150 femmes), âgés de 70 à 90 ans, vivant dans le XIII^e arrondissement parisien. Deux premières questions concernaient la mobilité et permettaient d'écarter celles qui étaient déjà en situation de dépendance. Les trois autres questions destinées à évaluer la fragilité étaient : "Au cours des 2 dernières années, avez-vous perdu 5 % ou plus de votre poids habituel ?". "Pouvez-vous vous lever 5 fois de suite d'une chaise sans l'aide des bras ?". "Vous sentez-vous sans énergie, beaucoup plus fatigué(e) que d'habitude" ? Pour mesurer la pertinence de cette auto-évaluation, nous avons invité les répondants à se rendre à l'hôpital Broca pour voir un médecin qui, sans avoir connaissance du questionnaire, réalisait une évaluation gériatrique standardisée.

À notre surprise, 48 % des personnes ont répondu à l'auto-questionnaire. C'est un score très important, nous n'espérons pas plus de 20 %. Le fait que le questionnaire ait été envoyé par la Cnav a contribué à cet excellent résultat. Cependant, une grande partie des répondants étaient réticents à l'idée de se rendre à l'hôpital, simplement pour valider un questionnaire.

Le Jas : Vous avez cependant lancé une seconde étude entre 2019 et 2020 ?

F.F. : Oui, parce que la première étude a confirmé la faisabilité et l'intérêt d'une procédure utilisant un auto-questionnaire et nous souhaitions la refaire sur un plus grand nombre de volontaires pour disposer d'une plus grande puissance statistique. La seconde étude a ciblé 5 157 personnes de Paris et Toulouse. Pour amener les personnes à accepter la phase de validation, nous leur avons proposé, non pas de se déplacer dans un hôpital, mais d'accepter de recevoir chez eux

une "infirmière de pratique avancée", autrement dit, une infirmière formée à la recherche. Cette fois 37,6 % de l'échantillon (d'un âge moyen de 78,9 ans) ont répondu au questionnaire et 13,5 % ont bénéficié d'une évaluation à domicile. L'analyse des auto-questionnaires a montré que 24,9 % des répondants entraient dans la catégorie des personnes fragiles, 26,9 % pré-fragiles et 48 % robustes, chiffres comparables aux études déjà publiées. L'évaluation faite par les infirmières montre un pourcentage de personnes pré-fragiles supérieur (48 %). Mais cela est lié à l'utilisation du "grip test" pendant lequel la personne doit serrer un appareil destiné à mesurer la force musculaire (dynamomètre). La mesure est faussée chez les personnes atteintes d'arthrose des mains fréquente à cet âge et elle entraîne une surestimation des personnes fragiles au détriment des personnes robustes. Cette seconde étude confirme donc que l'auto-questionnaire permet de repérer les personnes qui gagneraient à une prise en charge appropriée et permet de rendre chacun acteur de sa santé. L'auto-évaluation répond également aux problématiques des déserts médicaux, du manque de temps des médecins et du coût des diagnostics médicaux d'évaluation de la fragilité faits à l'hôpital. Elle doit être vue comme une aide aux praticiens et un outil de prévention pour orienter les personnes identifiées fragiles à aller voir leur médecin. Les mutuelles et les caisses de retraite complémentaires pourraient d'ailleurs s'emparer de cet outil.

Le Jas : Vous notez toutefois un point important à améliorer, celui du profil des répondants.

F.F. : En effet, celles et ceux qui ont renvoyé le questionnaire ont un niveau d'éducation très élevé (49,9 % avaient un niveau universitaire). Ils ne sont donc pas représentatifs des personnes âgées de plus de 70 ans, alors que l'échantillon de base l'était. Nous travaillons donc avec la Cnav et le Prif sur les manières de sensibiliser les personnes n'appartenant pas aux CSP+. C'est fondamental, car l'espérance de vie à 35 ans est inférieure de 7 ans chez les "ouvriers" à celles des "cadres". À nous de sensibiliser tous les seniors à cet enjeu du risque de dépendance afin de réparer cette inégalité inacceptable. ■

¹ Le Prif est un groupement de coopération social et médico-social des caisses de retraite.

LE JAS

LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX

www.lejas.com



CHAQUE MOIS, LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX S'ATTACHE À :

- **promouvoir** une vision de l'action sociale fondée sur des valeurs d'empathie et de responsabilité, en s'appuyant sur une présentation sans concession de l'actualité et de l'évolution des problématiques sociales ;
- **diffuser** des analyses sous forme de dossiers, d'enquêtes ou d'expériences pour améliorer les connaissances stratégiques et opérationnelles sur l'ensemble des champs du secteur social ;
- **valoriser** tout ce qui peut, d'une manière ou d'une autre, contribuer au décloisonnement des cultures et des pratiques afin de promouvoir le passage d'une action sociale réparatrice au développement social ;
- **proposer** une réflexion responsable et critique sur le sens et l'économie de l'action sociale et sociétale...

Pour suivre l'actualité avec un regard sans concession, abonnez-vous au Jas !

■ **Oui, je m'abonne pour 1 an au Journal des Acteurs Sociaux au tarif de 75 euros TTC**

Je règle par : Chèque ci-joint à l'ordre du *Journal des Acteurs Sociaux* Virement bancaire à réception de facture

ADRESSE DE LIVRAISON

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][] Ville :

Email :

Téléphone :

ADRESSE DE FACTURATION

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][] Ville :

Email :

Téléphone :

MISSIONS LOCALES

L'INSERTION PAR LA CITOYENNETÉ

Malgré le contexte sanitaire, les Missions Locales des deux Savoies associées à une association d'insertion professionnelle vont - pour poursuivre une dynamique pleine de promesses - envoyer de jeunes Français aider des villages marocains. En rénovant des écoles maternelles, les Savoyards vont travailler leur autonomie, leur insertion socio-professionnelle et faire grandir leur citoyenneté.

PAR OLIVIER VAN CAEMERBÈKE



Chantier par des jeunes Chambériens au Jardin d'enfants de Zouala, en 2018

Repeindre un mur d'école, poser un faux plafond, installer un système de chauffage... voilà quelques-uns des chantiers qui attendent une dizaine de jeunes de Chambéry en mars prochain. Des jeunes dont ce n'est pas le métier et qui vont se frotter à ces tâches bien loin de chez eux. En effet, c'est dans le "Jardin d'enfants" (l'équivalent d'une école maternelle) de Zouala, petit village de 600 habitants

d'une zone désertique du Maroc, que doivent être menés la plupart de ces chantiers.

À l'origine de ce projet, une volonté commune partagée par 5 Missions Locales de Savoie et Haute-Savoie associées à l'association L'Hélice. Cette dernière, une structure d'insertion et de formation professionnelle pour jeunes en situation de décrochage scolaire ou de chômage, est récente, mais son directeur, Driss Bourida, est rompu à l'exercice.

Lui-même est originaire du sud du Maroc et il connaît bien les besoins des populations marocaines rurales. Mais il connaît tout aussi bien les jeunes de son département puisque cet éducateur spécialisé de formation est l'ancien président de la Mission Locale de Chambéry et est aussi vice-président de Chambéry métropole en charge du renouvellement urbain, de l'action sociale et de la politique de la ville.

“Depuis 2001, pour différentes structures associatives d'insertion, notamment pour Émergence de La Fondation du Bocage de Chambéry, j'ai régulièrement fait partir des jeunes Français au Maroc afin qu'ils réalisent ce type de missions”, confirme Driss Bourida qui est administrateur de l'Union nationale des Missions Locales (UNML). Et c'est justement au cours d'une réunion à Paris de l'UNML que les Missions Locales des deux Savoies ont commencé à imaginer ce projet. “Plusieurs Missions Locales de nos départements souhaitaient s'impliquer dans un projet commun d'insertion et d'éveil à la citoyenneté pour les jeunes que nous accompagnons : des 16 ans - 25 ans en rupture scolaire et profes-

sionnelle”, confirme Nicolas Poilleux, président de la structure d'Aix-Les-Bains et maire adjoint en charge des quartiers et du numérique. “Je connaissais le travail de Driss depuis longtemps et nous lui avons demandé de coordonner avec nous ce projet de voyage au Maroc”.

“LÀ OÙ IL Y A DES VALEURS À TRANSMETTRE”

Si son armature est identique, ce voyage ne sera pourtant pas similaire à ceux montés précédemment par le directeur de L'Hélice. En effet, cette fois, les participants ne font pas partie d'un groupe associatif constitué. Ils viennent de communes différentes et sont suivis par des Missions locales différentes. Ils ne se connaissent pas et devront créer leur propre dynamique de groupe. Mais tous adhèrent à la philosophie de cette initiative qu'ils auront la charge de co-construire. Car les ambitions de ce voyage dépassent les réalisations (plafond, peinture, chauffages, travaux d'étanchéité...) qu'ils effectueront sur place, aussi utiles soient-elles. “En effet, confirme Nicolas Poilleux, notre objectif est que ces jeunes qui sont en rupture avec l'école



Khadija, habitante de Zouala, Hadia Ait Bamou maire d'Aoufous Zouala, Marylene Fiard présidente de la mission locale d'Annecy, Fatima, habitante de Zouala et Laëtitia Venner, présidente de la Mission Locale du Chablais, en novembre 2021 à Zouala.

Laëtitia Venner, présidente de la Mission Locale du Chablais, Nicolas Poilleux, président de la Mission Locale d'Aix-les-Bains, François Gaudin, directeur de la Mission Locale d'Annecy, Driss Bourida, directeur de L'Hélice, à Errachidia, en novembre 2021



et l'emploi, s'ouvrent à une autre forme de citoyenneté et qu'ils se révèlent à eux-mêmes”.

Ces jeunes accompagnés par les Missions Locales de Savoie ont tous des parcours différents. Sans dresser de profil type, Nicolas Poilleux note cependant des points communs. “Tous ont besoin de motivation, d'autonomie, qu'on leur fasse confiance et de trouver leur place dans la société. Les emmener voir autre chose si différent de leur environnement quotidien, c'est très formateur. Ils sont souvent dans une forme de rupture sociale, nourrie de plaintes, de revendications, parfois de victimisation. Là-bas, ils vont voir l'importance accordée à l'école, au collectif, au sanitaire, à la question politique, aussi... Et, par contraste, ils vont comprendre leur chance d'avoir, en France, la Sécurité Sociale, l'Éducation nationale, des transports publics, des structures d'accompagnement...”

Pour les conduire à changer leur regard sur le monde, sur eux-mêmes et sur la société, les orga-

nisateurs conduisent ces jeunes très loin des grandes villes. “Nous les emmenons là où il y a des valeurs à transmettre des valeurs et apprendre, sourit Driss Bourida. À Zouala, il n'y a pas de grands magasins, ni de fastfood, pas d'alcool ou de drogues... Nous allons leur faire rencontrer des nomades, leur permettre de visiter des sites culturels, des villages encore plus reculés... Dans notre projet, l'humain est toujours au centre”.

Ces jeunes, beaucoup, en France, les qualifieraient “d'un peu paumés”. Mais lorsqu'ils arrivent aux portes du désert, les villageois les voient comme des jeunes volontaires, solidaires, engagés... Ils se moquent de connaître leurs parcours compliqués et leurs échecs passés. De quoi balayer les clichés que ces jeunes entretiennent souvent eux-mêmes sur leur propre situation. Et, pour celles et ceux qui, par leurs parents ou leurs grands-parents, sont d'origine marocaine, l'identité multiculturelle est aussi questionnée lors de ces rencontres avec ce que le Maroc a de plus authentique.

TOUT SAUF UN VOYAGE ORGANISÉ !

L'association L'Hélice et les Missions Locales encadrent avec sérieux ce voyage, mais les organisateurs mettent un point d'honneur à ne pas tout gérer et à ne pas tout décider. Car les jeunes sont aussi là, sinon surtout là, pour gagner en compétences et en autonomie ; on est donc très loin d'un voyage organisé. “On ne crée pas un projet pour qu'ils et elles entrent dans des cases, confirme le directeur de L'Hélice. Avant même le départ, ils vont d'ailleurs travailler sur l'organisation du séjour lui-même”.

Sur place, encadrés par des professionnels du BTP de Savoie, ils auront de 5 h à 6 h de travail quotidiennes puis bénéficieront de temps libre. “Avec l'aide d'un guide, nous les aiguillerons vers des activités qu'elles soient sportives, culturelle, touristiques ou solidaires, collectives ou individuelles, ajoute Driss Bourida. Mais ce sera à chacun d'eux d'organiser et de gérer individuellement ses temps libres”.

Chaque semaine, deux conseillers de différentes Missions Locales se relayeront sur place pour assurer la continuité de l'accompagnement. Les jeunes pourront aussi compter sur le soutien des

Yanis Rahmi : “J’ai repris ma vie en main”

“J’ai 22 ans et je vis à Chambéry. À l’âge de 16 ans, j’ai eu la chance de faire le même type de voyage que celui qui sera proposé dans quelques mois par les Missions Locales.

Aujourd’hui je travaille dans l’entreprise d’insertion des métiers du BTP qu’a lancé Hélice. Si j’ai trouvé du boulot, c’est grâce à ce que j’ai vécu pendant ces quelques jours dans le désert marocain. Cela m’a fait reprendre mes esprits. Avant je me laissais aller, je n’allais plus à l’école, je ne faisais rien

de ma vie. J’ai rencontré Driss à la structure d’aide aux jeunes, Emergence. 15 jours plus tard, il m’invitait à partir deux semaines dans le désert, notamment pour y faire une randonnée de plusieurs jours. J’avais un peu peur de partir, mais au final j’ai énormément apprécié les rencontres que j’ai faites, surtout avec les nomades, et les coups de main tout simples que j’ai pu donner aux familles qui nous hébergeaient, comme monter une table... Cela m’a beaucoup fait réfléchir sur ma

vie. On passe notre temps à se plaindre en France, mais là-bas, j’ai vu qu’avec rien du tout, ils font bien plus que nous. À mon retour j’ai commencé un apprentissage en cuisine. Je n’en avais jamais fait avant, mais j’ai obtenu un diplôme, j’ai travaillé un peu dans le secteur même si aujourd’hui je fais des chantiers. Sans ce voyage, je n’aurais sans doute pas accepté de faire un apprentissage. J’ai repris ma vie en main, tout simplement.”

parents d’élèves du village de Zouala qui sont habitués à se mobiliser lors des projets d’intérêts généraux réalisés chez eux.

Côté budget, ce sont évidemment les Missions Locales qui financent la plus grosse partie du projet. À hauteur de 5 000 € par structure, l’hébergement, les vols, les repas ou encore l’achat des matières premières des travaux sont assurés. Mais les jeunes sont aussi mis à contribution. D’abord parce qu’ils ont la charge d’imaginer un événement festif permettant de collecter un peu de fonds. Ensuite parce que tous bénéficient de la Garantie Jeune. Ils ont donc intégré un Parcours contractualisé d’accompagnement vers l’emploi et l’autonomie (Pacea) qui leur octroie une allocation mensuelle d’un montant maximum de 497,50 €. Celle-ci leur permettra de financer leur activités culturelles, touristiques, sportives...

CAPTER ET FIDÉLISER LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

Pour bâtir ce projet, plusieurs élus des Missions Locales se sont rendus fin novembre dans le Sud marocain. Ils ont rencontré les équipes municipales de Merzouga, Rissani, Erfoud ou encore d’Aoufous Zouala où d’autres chantiers potentiels ont été identifiés pour ce voyage ou pour les prochains.

“Nombre des équipes municipales de ces communes ont récemment été renouvelées et ce fut l’occasion de bâtir de nouveaux liens, explique Driss Bourida. Notre déplacement a inscrit l’action dans une forme officielle ; ainsi adoubee, elle n’est pas qu’une initiative lancée entre acteurs du secteur associatif. Nous pourrions donc compter sur les autorités locales pour être des facilitateurs”. D’ailleurs, certains maires de communes qui ne sont pas directement concernés par l’action de mars 2022 envisagent d’envoyer des jeunes de leurs villages à Zouala pour épauler nos Français ! Ajoutons, enfin, que cette initiative est aussi très bénéfique pour les Missions Locales elles-mêmes. “Il ne faut pas se cacher que, pendant des années, être suivi par une Mission Locale n’était pas quelque chose de bien vu par les jeunes, reconnaît Nicolas Poilleux. Et le travail d’un conseiller Mission Locale n’est pas simple : il est à cheval entre celui d’éducateur spécialisé et celui de conseiller à Pôle Emploi. Or, nos publics sont fragiles et volatiles. Il nous faut les capter, mais surtout les fidéliser dans la démarche d’accompagnement que nous proposons. Participer à ce projet sera pour eux une source de fierté et, pour une Mission Locale, c’est une formidable manière de se réinventer sans renier ses finalités.” ■

Participez aux prochains webinaires de formation de l'École de la Protection de l'Enfance



L'ÉCOLE
DE LA PROTECTION
DE L'ENFANCE

Avec les spécialistes
les plus qualifiées et
reconnues sur ces sujets



Geneviève Avenard, Pr Priscille Gerardin, Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Dr Anne Raynaud

LIEN D'ATTACHEMENT ET BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT : mieux comprendre ce qui se joue dans les liens d'attachement pour mieux évaluer les besoins de l'enfant, les situations, les mesures.

Formatrices :

Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'école de la protection de l'enfance.

Dr Anne Raynaud, Psychiatre adultes-enfants, fondatrice et directrice de l'Institut de la parentalité, auteure de plusieurs ouvrages notamment "Enfant sécurisé, enfants heureux : éduquer au quotidien grâce au lien d'attachement" (Marabout, 2021).



LE 25 JANVIER 2022
10H00-12H30 / 14H00-16h30

Séminaire de 5 heures
en visioconférence via Zoom.

Apports théoriques et pratiques avec
au minimum trois temps d'échange avec
les participants.

Tarif : 250 €

LES 1000 PREMIERS JOURS : ce qui se joue (sur les plan moteur, psychique, émotionnel) dans la construction de l'individu entre 0 et 3 ans et les enseignements concrets à en tirer dans l'accompagnement des enfants protégés, la construction et le suivi de leur projet de vie.

Formatrices :

Pr Priscille Gerardin, Responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et Chef du pôle de Psychiatrie Enfants et adolescents, CHU du Rouvray.

Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'école de la protection de l'enfance.



LE 25 MARS 2022
10H00-12H30 / 14H00-16h30

Séminaire de 5 heures
en visioconférence via Zoom.

Apports théoriques et pratiques avec
au minimum trois temps d'échange avec
les participants.

Tarif : 250 €

DROITS ET INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT : une responsabilité de tous et de chacun. De quoi parle-t-on concrètement ? Pourquoi et comment mieux les respecter dans les pratiques professionnelles y compris dans un contexte complexe ? À partir d'exemples concrets en protection de l'enfance et d'affaires traitées par le Défenseur des droits.

Formatrices :

Geneviève Avenard, Défenseuse des enfants entre 2014 et 2020.

Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'école de la protection de l'enfance.



LE 4 AVRIL 2022
10H00-12H30 / 14H00-16h30

Séminaire de 5 heures
en visioconférence via Zoom.

Avec la présence exceptionnelle toute
la journée de l'ancienne Défenseuse
des enfants.

Tarif : 250 €



DECouvrez NOS AUTRES WEBINAIRES SUR
www.ecoleprotectionenfance.com

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter par email à :
inscription@ecoleprotectionenfance.com ou par tél : 01 53 10 24 10



L'ÉCOLE
DE LA PROTECTION
DE L'ENFANCE



L'Action Sociale
Société d'édition et de formation



CULTURES DU CŒUR 93: LE PARTAGE POUR CRÉDO

Fille de l'association nationale Cultures du cœur, l'association de Seine-Saint-Denis (93) a été créée en 2005, pour favoriser la participation à la vie culturelle et sportive des personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale en faisant l'interface entre des acteurs culturels et des structures sociales du département .

PAR CAROLINE RONCEREL-HAURE

“**C**ultures du cœur, c'est tout d'abord un réseau”. L'association nationale Cultures du cœur, créée en 1998 par Edgar Dama, alors directeur de l'ANPE spectacles, a pour but de combattre l'inégalité d'accès à la culture, en permettant à de nombreux publics d'assister à des spectacles sans frein financier. L'initiative s'est déployée dans de nombreux territoires grâce à 37 associations Cultures du cœur partout dans l'hexagone, à la Réunion, et une au Québec. Indépendantes administrativement et financièrement, elles sont néanmoins unies par un agrément et par un site web commun comprenant une billetterie solidaire.

Une antenne nationale entretient cette union en animant le réseau, en impulsant des projets nationaux, en développant un observatoire de la médiation culturelle... Cette plateforme commune fédère les associations territoriales, mutualise leurs pratiques et permet, à titre d'exemple, à des personnes habitant à Marseille de réserver des places pour une manifestation à Bordeaux, en ouvrant la totalité de la billetterie à l'ensemble du réseau.

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE

Car la première mission des associations Cultures du cœur est de développer un réseau solidaire ouvrant de nombreuses manifestations culturelles

(concerts, théâtre, opéra, cinéma, manifestations sportives, etc.) à des personnes qui en seraient normalement exclues en raison de leur précarité ou de leur vulnérabilité. En fondant Cultures du cœur en 1998, Edgard Dana s'appuie sur une loi proclamée la même année, dont l'article 140 pose les principes d'un "égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs", en tant que droit pour tout citoyen.

Proposer des places gratuites est certes un premier pas, mais il faut également savoir impliquer les personnes dans cette démarche. Magali Ref, responsable de Cultures du cœur en Seine-Saint-Denis, précise que "l'idée est de voir comment activer leur envie, leur implication, leur participation, les rendre acteurs dans cette démarche-là." L'association considère en effet que les pratiques culturelles partagées favorisent l'esprit critique, œuvrent pour une meilleure compréhension de soi et des autres, et concourent ainsi au ciment social, à l'exercice de la démocratie participative et de la citoyenneté. Se rendre à un spectacle, un match, participer à un atelier de jardinage ou à une visite guidée, peuvent constituer une expérience forte. En s'adressant aux structures sociales et aux personnes qu'elles accompagnent, on s'attache à utiliser les sorties culturelles pour favoriser l'émancipation de chacun. De plus, ces temps de rencontres et de découvertes peuvent enrayer la spirale négative chez les personnes qui ont des difficultés dans leur parcours de vie en invitant à faire un pas de côté sur les problématiques rencontrées au quotidien. Mais surtout, ajoute Magali Ref, "la culture, c'est aussi un outil extrêmement important dans l'accompagnement social et il est intéressant de pouvoir le mettre à disposition des travailleurs sociaux pour compléter leur mission. Ça permet parfois de décaler certaines problématiques ou d'en identifier d'autres à travers l'expérience culturelle."

INTERFACE ENTRE LES ACTEURS

Si le travail en réseau de Cultures du cœur permet de développer un vaste écosystème de solidarité partout en France, les antennes locales permettent une approche territoriale. C'est à cette échelle que l'association Cultures du cœur 93 tisse des relations entre les opérateurs culturels et sportifs et les struc-

tures sociales. Magali Ref rappelle que "la mise en place des pratiques culturelles dans un cadre social touche les publics, mais également les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux". Cultures du cœur accompagne ces derniers pour que la démarche s'inscrive dans le temps. La priorité est donnée à la mise en relation des différents acteurs. "L'objectif est de pouvoir impulser sur le territoire des initiatives et projets entre l'action sociale et les acteurs culturels et sportifs". Dans ce but, l'association se positionne en interface et cherche à mettre les différents partenaires en présence, et à impulser des réflexions collectives. Des liens directs sont tissés à l'occasion du Forum des partenaires, organisé par l'association dionysienne depuis maintenant dix ans. Cet événement annuel répond à un besoin permanent, dû par exemple aux changements d'équipes au sein des structures. Magali Ref ajoute : "Il y a des professionnels qui se retrouvent dans un territoire dont ils ne connaissent pas forcément le tissu culturel et associatif. [...] Concrètement, les travailleurs sociaux y rencontrent les administrateurs du cinéma, du théâtre, du musée de leur ville". Le Forum permet ainsi "un contact privilégié, ce lien humain qui est indispensable pour développer des projets qui croisent le champ culturel et le champ social". En parallèle à la mise en relation des différents acteurs, l'association accompagne les établissements sociaux dans l'intégration de la dimension culturelle au sein du suivi social. Elle vise ainsi à rendre les structures sociales plus indépendantes dans le développement de ces projets afin de pérenniser les initiatives.

LEVER LES FREINS

Cultures du cœur en Seine-Saint-Denis réalise aussi des projets culturels elle-même. Ateliers, sorties, projections de films, parcours culturels... ces moments sont une occasion de plus pour initier des rencontres entre les acteurs du territoire et développer les pratiques professionnelles. Ces initiatives visent aussi à travailler sur des besoins spécifiques ou à mettre en lumière les freins aux sorties culturelles. Et il apparaît que ces derniers ne se résument pas aux difficultés économiques, que le réseau Cultures du cœur propose de palier par sa plateforme d'invitations solidaires. Ainsi, Magali Ref place le sentiment d'autoexclusion comme

l'un des freins psychologiques les plus importants, mais aussi le fait de ne pas se sentir concerné, d'avoir peur de ne pas comprendre ou de ne pas aimer. Les mots d'une travailleuse sociale dans un centre socio-culturel de Seine-Saint-Denis le confirment : "Certains s'interdisent ce type d'actions et d'autres ont peur du regard des autres. Nous côtoyons un public en grande précarité qui a du mal à se mobiliser, à se déplacer..." Car des freins géographiques ou pratiques peuvent aussi constituer des obstacles. "Parfois, c'est la première fois que les personnes sortent de leur quartier, ou alors ça fait très longtemps". Des problématiques médicales ou des difficultés de projection dans le temps peuvent encore rendre laborieuse la planification de sorties.

Cohésion sociale, découverte de lieux culturels ou encore consolidation des liens familiaux : les projets portés par l'association sensibilisent sur l'importance et l'impact des expériences culturelles et sportives dans nos sociétés et proposent des solutions concrètes. Un usager d'une circonscription de service social rapporte : "Les ateliers m'ont permis de découvrir de nouveaux loisirs culturels et aussi des personnes intéressantes. [...] Partager ce moment agréable et des sorties ensemble nous permet d'échanger et de tisser des liens". Parmi ses récentes initiatives, l'association a créé un nouveau pôle de bénévoles dans la ville de Pantin, qui propose aux publics fragiles et isolés d'être accompagnés lors de sorties réservées sur la billetterie solidaire de Cultures du cœur. Une proposition bienvenue pour des personnes qui n'osent pas sortir seules la nuit ou prendre les transports en commun. "À travers le pôle de bénévoles, on s'attache aussi à la cohésion dans les quartiers, aux rencontres entre les habitants, tous ces liens qui ont pu être mis à mal depuis le Covid-19".

D'AUTRES DÉFIS À RELEVER

Aujourd'hui, l'association s'attèle à de nouveaux défis, comme développer davantage de partenariats avec des structures sportives, dans la dynamique départementale des JO 2024. Car la pratique sportive apporte d'autres bénéfices, complémentaires à ceux du secteur de la culture. Cependant, l'univers sportif a son propre langage et ses propres pro-



© DR

blématiques. "Il peut y avoir un rapport au corps difficile pour des personnes qui n'ont parfois pas pratiqué le sport pendant des années. [...] Il y a un vrai travail à faire et cela demande une réflexion poussée. C'est pour ça qu'on ne s'est engagé que timidement, mais c'est vraiment un souhait de nous développer dans cette direction", explique Magali Ref. Parallèlement, l'association de Seine-Saint-Denis souhaite toujours faire grandir son action dans le secteur culturel. Pour le moment, l'association se concentre sur de nouveaux axes de réflexions. Elle travaille sur la rencontre entre le champ culturel et le champ du handicap, en s'inscrivant dans la démarche "Arts et handicaps" dans son département. Elle participe aussi au programme "Respirations", né en 2018 d'un diagnostic avec le Samu social. Ce programme national porté par la Fédération des acteurs de la solidarité, l'association les Petits Débrouillards et Cultures du cœur, en faveur des enfants, jeunes et familles en situation d'hébergement, a pour objet l'accès aux pratiques culturelles et aux sciences comme levier d'émancipation pour tous. Ces projets demandent des moyens supplémentaires. "Nous avons développé notre expertise, notre réseau, notre légitimité sur le territoire. Maintenant, nous avons besoin de plus de ressources humaines pour aller plus loin dans cet accompagnement-là". Car actuellement, 80 % des financements de l'association proviennent de fonds publics. Enfin, au-delà de ces pistes, l'association travaille surtout sur la remobilisation des publics, afin de réaffirmer le rôle de la culture et des espaces de rencontre sur une vie sociale bien endommagée par la crise sanitaire. ■

Besoin de repères, besoin de sécurité, besoins fondamentaux...

ET VOUS, QUELS SONT VOS BESOINS ?

Pour consolider vos connaissances et
votre pratique
Poussez la porte de
l'École de la Protection de l'Enfance



Plusieurs formules selon vos besoins et votre disponibilité

Le cursus pour l'encadrement de la protection de l'enfance (264 heures sur l'année)

Une formation soutenue de 264 heures conforme aux obligations du Décret n° 2008-774 du 30 juillet 2008 en direction des cadres de la fonction publique territoriale au titre de la formation obligatoire des cadres territoriaux en charge de la protection de l'enfance. À l'issue du cursus l'École de la Protection de l'Enfance délivre une attestation de compétences acquises pour l'encadrement en protection de l'enfance.

Sous la direction pédagogique et scientifique et avec la participation du Dr Marie-Paule Martin-Blachais, auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance".

Les séminaires thématiques approfondis (2 jours en présentiel à Paris)

Des séminaires thématiques approfondis de deux jours sur une problématique majeure de votre quotidien de professionnel ou de cadre de la protection de l'enfance :

- >> Besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance
- >> Le travail avec les familles et l'enfant
- >> L'évaluation des besoins de l'enfant
- >> Parcours et projet pour l'enfant (PPE)
- >> La prise de risque en protection de l'enfance,...

Avec les formateurs les plus expérimentés sur ces questions et une approche équilibrée théorie-pratique de terrain.

Les webinaires essentiels (1 journée à distance via Zoom)

Des formations à distance d'une journée pour aller à l'essentiel sur des problématiques fondamentales dans l'accompagnement des enfants et des familles :

- >> Le délaissement parental : approche clinique et juridique
- >> Les 1000 premiers jours : ce qui se joue dans la construction de l'individu entre 0 et 3 ans
- >> Liens d'attachement et besoins fondamentaux de l'enfant
- >> Les outils pour évaluer en protection de l'enfance
- >> Droits et intérêt supérieur de l'enfant,
- >> Les conférences familiales en pratique,...

L'essentiel en une journée et sans se déplacer avec les formateurs les plus expérimentés sur ces questions et une approche équilibrée théorie-pratique.

Renseignements et inscription : www.ecoleprotectionenfance.com

Mail : inscription@ecoleprotectionenfance.com - Tél : 01 53 10 24 10

L'École de la Protection de l'Enfance est gérée par l'Action Sociale
société d'édition du JAS et organisatrice des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance



LE JAS

LE MONDE D'APRÈS SE PRÉPARE MAINTENANT

- ACTUALITÉ**
Les aides à domicile, héros et héroïnes oubliés face à la crise, l'innovation locale
- DOSSIER SPÉCIAL**
Le monde d'après se prépare maintenant
- L'emploi
- L'école
- Le service public
- CAHIER DES RÉSEAUX**
Naxem
Fédération des centres sociaux
Frodepape
Municipalités françaises
Fehap
Odas

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

LE MONDE D'APRÈS SE PRÉPARE MAINTENANT

- ACTUALITÉ BUREAUCRATIE**
Quand une crise en cache d'autres
- DOSSIER SPÉCIAL**
Le monde d'après se prépare maintenant
- LA COHÉSION NATIONALE
- LA CITOYENNETÉ
- LA SOCIALIZATION
- CAHIER DES RÉSEAUX**
AMRF, Frodepape, Pacte Citoyen, ADMR, Rennes, VVL, Odas
- FOCUS DÉFENSEUR DES DROITS**
Le Droit a fait du chemin !

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

AUTONOMIE SORTONS DE L'ENLÈVEMENT

- INVITE DU MOIS**
Sophie Clusel, Secrétaire d'Etat en charge des Personnes handicapées
- CAHIER DES RÉSEAUX**
Pacte Citoyen, Frodepape, Odas, Mutualité française
- FOCUS**
CAP SUR L'HABITAT ACCOMPAGNÉ
OBJECTIF 5^e BRANCHE

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

PAUVRETÉ PEUT-ON ÉVITER UN TSUNAMI ?

- INVITE DU MOIS**
Véronique Leyet, Présidente du Secours catholique
- CAHIER DES RÉSEAUX**
AMRF, FCSE, Fehap, Rennes
- FOCUS**
Les CCAS survivront-ils ?

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

LAÏCITÉ J'écris ton nom

- FOCUS**
Le bon sens du retour
- DOSSIER**
L'école, l'urgence d'agir ?
- AUTONOMIE**
Dossier unique, enfin !
- PROPOSITION DE L'ÉCRIVAIN**
Les effets du confinement

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

2020 2021 DOSSIER DÉCENTRALISATION SOCIALE LE GRAND SAUT

- INVITE DU MOIS**
Aux bons soins de la santé scolaire
- CAHIER DES RÉSEAUX**
AMRF, Mutualité française, Fehap, Odas
- FOCUS**
Jacques Blondel, Biologiste, écologiste

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

VIOLENCES CONJUGALES PLUS DE SIGNALEMENTS MAIS AUSSI PLUS DE RÉPONSES

- CAHIER DES RÉSEAUX**
Naxem, Pacte Citoyen, Ligue de l'enseignement, ADRF
- DÉCRYPTAGE**
Médiation territoriale, la voie de la raison
- INVITE DU MOIS**
Axel Kahn

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

NUMÉRO SPÉCIAL LES ASSOCIATIONS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

"Sans une société démocratique, les hommes peuvent se perdre en lieu de se servir. Il faut donc, pour que les hommes s'humanisent, parvenir à développer l'art de s'associer".
Aristote de Tarquinia

- INVITE DU MOIS**
Roger Sion, Professeur de Sciences humaines et sociales
- FOCUS**
Le secteur associatif, moteur d'innovation

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

RURALITÉ UNE CHANCE POUR LA FRANCE

- DÉCRYPTAGE**
Habitat des personnes fragiles, le partage comme solution
- INVITE DU MOIS**
Jean Dastès, professeur d'économie, expert en sciences sociales

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

CLIMAT PAS DE SOLUTION SANS RÉVOLUTION CULTURELLE

- INVITE DU MOIS**
Jacques Blondel, Biologiste, écologiste
- DÉCRYPTAGE**
Coopération et pratiques de l'enfance
- CAHIER DES RÉSEAUX**
ADRIF, FCSE, Frodepape, Ligue de l'enseignement, Pacte Citoyen

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

DÉPARTEMENTS Le temps des épreuves

- DÉCRYPTAGE**
ARF, Changement de département
- CAHIER DES RÉSEAUX**
Fehap, Rennes, Odas, FCSE

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

SPECIAL FRATERNITÉ

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

JEUNESSE FRACTURES À RÉPARER !

- INVITE DU MOIS**
Philippe Laurent, Maire de Sceaux
- EHPAD**
Bon sens et éthique passent à l'acte.
- AMRIS A L'AUTONOMIE**
Une demande encore plus simple

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

EHPAD LE DOS AU MUR

- FOCUS**
Les fin de bien social ?
- INVITE DU MOIS**
Pierre Malgouyres
- CAHIER DES RÉSEAUX**
L'utopie, Rennes, ADRIF

Le Journal des Acteurs Sociaux

LE JAS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE LES MAIRES SENTINELLES DE L'ENVIRONNEMENT

- INVITE DU MOIS**
Ferdinand Lemaire, "Il n'y a qu'une planète, c'est la planète"
- PROPOSITION**
Un bien immobilier
- AUTONOMIE**
Quatre à six semaines

Le Journal des Acteurs Sociaux

Retrouvez-nous chaque mois

www.lejas.com

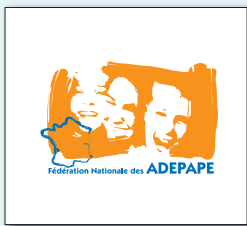
DES RÉSEAUX



Nos valeurs

Avec l'extension considérable de la vulnérabilité économique, sociale et environnementale, les phénomènes de repli sur soi et de désagrégation de la société peuvent s'amplifier. Notre modèle de solidarité juridique qui doit donc s'adapter pour mieux répondre à toutes les situations doit aussi pouvoir compter sur la mobilisation de toutes les énergies individuelles et collectives. Il est donc de plus en plus important de promouvoir toutes les formes de solidarité et de sociabilité, et de renforcer le sentiment d'appartenance à une même collectivité, en mettant en avant les valeurs d'engagement, de responsabilité, de laïcité et de fraternité. C'est pourquoi les organisations membres du *Cahier des Réseaux* ont décidé d'unir leurs efforts pour mieux faire connaître leurs initiatives prises dans ce sens. Elles se donnent ainsi pour objectif de dépasser les cloisonnements des politiques de solidarité, pour démontrer la possibilité d'une approche globale des problématiques sociétales et environnementales.





BOUCHES-DU-RHÔNE : L'ADEPAPE 13, PAR ET POUR LES ENFANTS DE L'ASE

Fédérées par la Fnadedepape, les associations départementales d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance (Adepape) représentent soixante-seize associations départementales, présentes sur tout le territoire français, fédérant trente mille adhérents. Plus qu'un simple lien associatif entre anciens et actuels enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (Ase), les Adepape sont légitimées par le Code de l'action sociale et des familles et qualifiées par le Secrétaire d'État, Adrien Taquet, de "partie intégrante du système de protection de l'enfance". Mais cette reconnaissance sociale et politique de leur rôle dans la qualité du système de protection de l'enfance ne serait rien sans la mobilisation quotidienne des bénévoles.

UNE PRÉCIEUSE ENTRAIDE ENTRE PAIRS

C'est grâce à l'engagement bénévole d'anciens et d'enfants actuellement accueillis par la Protection de l'Enfance, que des solutions personnalisées peuvent être apportées à ceux ayant besoin d'être écoutés et conseillés, voire accompagnés. "Nous ne sommes pas des inventeurs, nous n'avons pas l'idéologie de révolutionner le système. Nous sommes juste des milliers d'individus porteurs d'expériences de vie personnelles, d'expériences humaines et sociales, avec le souhait de permettre à nos semblables d'éviter ou de surmonter, le plus sereinement possible, les embûches que nous avons rencontrées", explique Hamza Bensatem, président de l'Adepape 13. Cette valeur qu'est l'entraide a le pouvoir de redonner de l'espoir, de procurer des sourires et d'apporter de la quiétude pour les enfants sortants et sortis de l'Ase qui ont parfois vécu l'impensable.

Ainsi, les Adepape constituent non seulement une ressource d'aide administrative pour les jeunes nécessitant d'être ponctuellement épaulés lors de diverses démarches, mais elles réunissent également des types de soutien plus variés : des étudiants proposent un soutien pour relire et corriger des mémoires, des jeunes actifs ouvrent leurs réseaux professionnels et partagent leurs astuces,



© Adepape13

L'Adepape 13 a créé des diplômes d'Honneur à destination de ses bénévoles pour les remercier de leur investissement. En septembre 2021, Adrien Taquet est venu les signer et le remettre à chacun. Le ministre a également remis une "carte cadeau Culture" à tous les diplômés.



© Adepape13

Hamza Bensatem lors de la cérémonie des diplômes

des entrepreneurs proposent des pistes de stage ou d'insertion professionnelle, des athlètes transmettent leur persévérance et des artistes partagent leur espoir d'un monde meilleur et d'une société plus juste. De plus, la transmission intergénérationnelle entre les membres des associations, apporte une dimension sécurisante et pleine de sagesse. Les uns apprennent des autres ce qui donne naissance à des collaborations à l'origine de projets associatifs qui répondent à des besoins concrets. Cela se traduit par du parrainage, des voyages culturels,

l'initiation à des instruments de musique ou encore la lutte contre la fracture numérique.

Enfin, les Adepape constituent un tissu social qui lutte contre la stigmatisation, la précarité et la marginalisation des enfants sortants et sortis de l'Asé. Elles participent ainsi à la cohésion sociale et contribuent à améliorer les conditions de vie au sein des structures d'accueil et les accompagnements post-Asé.

UNE INDISPENSABLE REPRÉSENTATION

La volonté d'être socialement utile s'observe non seulement en ce qui concerne l'entraide entre enfants accueillis ou l'ayant été, mais aussi, de plus en plus, en ce qui concerne la représentation auprès de nombreuses instances nationales ou locales. C'est ainsi que, depuis 2018, les Adepape sont pleinement actives dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Elles ont également participé à l'élaboration de protocoles, tels que le rapport de la Commission des 1 000 premiers jours, à des groupes de travail interministériels, comme celui de la lutte contre les sorties sèches de l'Asé, à des études comme celles intitulées "Mettre en place ou redynamiser les conseils de vie sociale en protection de l'enfance" et "Comment améliorer la gouvernance du système éducatif" par l'Agence nouvelle des solidarités actives

"À l'Adepape 13, on adore Noël et on déteste la solitude !"



Pour la deuxième année consécutive, en partenariat avec la Fondation de France, l'Adepape 13 organise un réveillon de Noël, le 24 décembre au soir, à destination des anciens de l'Aide Sociale à l'Enfance des Bouches-du-Rhône.

Le 24 décembre évoque un moment agréable, convivial, chaleureux. C'est un moment où de nombreux Français se réunissent en famille,

autour d'un bon repas, le feu crépitant dans la cheminée. Mais pour certains jeunes sortants de l'Asé cette période de l'année est un véritable calvaire car ils se retrouvent seuls le soir de Noël.

Or, comme l'a récemment rappelé la Fnadepape lors de l'anniversaire de ses 60 ans, les anciens de l'Asé forment "la plus grande famille du monde"! L'une des missions premières de l'Adepape 13 est bien de lutter contre l'isolement et la solitude. Ce repas permet aux sortants de l'Asé de profiter du réveillon, comme tout le monde, en compagnie de leurs pairs. Le partage et la bonne humeur sont au rendez-vous, le sapin est là et les cadeaux aussi. Noël est une fête merveilleuse que tout le monde devrait pouvoir célébrer dans la joie, pour le plaisir d'être ensemble.

(Ansa). On peut aussi citer le rapport "À (h)auteur d'enfant" de Gautier Arnaud-Melchiorre, ancien enfant placé, et remis à Adrien Taquet lors de la Journée de la convention interna-

tionale des droits de l'enfant. Enfin, les Adepape participent depuis de nombreuses années aux Assises nationales de la protection de l'enfance.

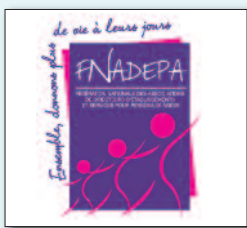
Toutes ces actions mettent en exergue l'importance des échanges entre les pouvoirs publics et les premières personnes concernées, les enfants de l'Asé, unis au sein des Adepape, sur tous les sujets correspondants aux besoins sociaux et rudimentaires comme le logement, l'insertion sociale, l'insertion professionnelle, le respect des droits des enfants (protégés), la formation, la réussite scolaire et l'accès à la culture voire l'égalité des chances. ■



Adresse : 303, Corniche Président John Kennedy, 13007 Marseille
Téléphone : 06 63 6480 20

Lors du Repas de Noël 2020





ET SI ON PARLAIT DES MÉTIERS DU GRAND ÂGE ?

Tribune de Jean-Pierre Riso, Président de la Fnadepa, fédération nationale professionnelle qui rassemble 1 300 directeurs d'établissements et de services pour personnes âgées.

Les métiers du Grand âge souffrent depuis des années. Les maux sont connus et les rapports s'accumulent, en attendant une grande réforme de l'Autonomie promise et reportée cent fois. La période estivale, avec ses congés bien mérités pour les équipes, est la saison habituellement la plus tendue. Mais cette année, les difficultés sont hors normes, s'étendant à tous les postes. La crise sanitaire est passée par là.

Dans un sondage* mené cet été auprès de 1 300 directeurs d'établissements et services pour personnes âgées, adhérents de la Fnadepa, 94 % déclarent rencontrer des difficultés majeures pour recruter des personnels. Pourtant, tous les leviers de recrutement sont exploités. 76 % des directeurs ont ainsi des postes actuellement non pourvus dans leurs établissements, en majorité d'aides-soignants, d'accompagnants éducatif et social, d'infirmiers et de médecins. Les solutions alternatives comme les postes occupés par des "faisant-fonction" ou le recours à l'intérim, ont aussi atteint leurs limites et ne suffisent plus.

Depuis 2020, le gouvernement a lancé un plan d'action pour les métiers de l'autonomie. Augmentations salariales via le Ségur de la santé, création de missions de service civique, campagne de recrutement d'urgence, mobilisation de Pôle Emploi, recours à l'apprentissage, revalorisation des salaires des aides à domicile, réforme du diplôme d'aide-soignant... Un début à amplifier d'urgence ! Le manque de valorisation



© Fnadepa

et de (re)connaissance de notre secteur reste criant et les candidats ne se présentent pas aux portes des établissements et services pour personnes âgées.

Pourtant, la filière de l'accompagnement du grand âge présente de nombreux attraits trop peu valorisés.

UN SECTEUR CRÉATEUR D'EMPLOI, DES RECRUTEMENTS MASSIFS

Renforcer l'accompagnement des personnes âgées est un impératif pour notre Nation qui entrevoit l'arrivée de la "vague grise" : en 2030, la France comptera 21 millions de personnes de plus de 60 ans, soit presque 1 Français sur 3, contre 1 sur 4 actuellement. De plus, si le ratio actuel dans

les Ehpad est d'environ six professionnels pour dix résidents, il devrait monter à huit minimum selon le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA).

Le besoin en recrutement actuel et futur de notre filière est donc colossal : 350 000 professionnels sont à former d'ici 4 ans, dont 115 000 postes à créer ou renouveler.

Ces perspectives garantissent aux jeunes générations ou aux personnes en quête d'une reconversion d'obtenir un emploi à l'issue de leur formation, quel que soit le métier choisi.

UNE OPPORTUNITÉ POUR NOTRE ÉCONOMIE

Aujourd'hui, ce sont plus de 830 000 salariés qui soignent, accompagnent et soutiennent le dernier âge de la vie. Ces emplois de proximité, non délocalisables, peuvent contribuer au Plan de relance de l'économie. Leur ancrage dans les territoires constitue, en effet, un vivier pérenne d'emplois et d'activités diversifiés, en milieu urbain comme rural.

Les propositions de recrutement sont déjà massives dans les métiers du soin et de l'accompagnement. Ainsi, sur un seul échantillon de 210 Ehpad, adhérents de la Fnadepa, 630 postes d'aide-soignant (AS) et d'accompagnant éducatif et social (AES) sont disponibles, ainsi que 226 postes d'infirmier. À l'échelle de notre réseau, on peut donc raisonnablement penser que 3 500 postes d'AS et d'AES et 1 600 d'infirmier sont ainsi à prendre. Sans

compter les autres postes à pourvoir dans l'animation, l'hébergement et la restauration.

UN SECTEUR EN MUTATION PERPÉTUELLE

L'attente des Français de pouvoir choisir leur lieu de vie, quel que soit leur âge, grâce à un accompagnement de qualité et adapté à leurs besoins, la volonté de construire une société inclusive dans laquelle les seniors ont toute leur place imposent une adaptation constante de l'accompagnement et des métiers du grand âge. Loin des idées reçues, l'innovation est permanente, comme le montre notamment le recours croissant aux aides techniques et aux technologies numériques. Les métiers évoluent, se réinventent et se spécialisent. Notre secteur offrant une diversité insoupçonnée de professions (soignants, accompagnants, animateurs, psychologues, cuisiniers, techniciens, comptables...), les profils sont tout aussi variés, issus de formations courtes ou longues. De plus, de nombreuses passerelles existent entre les métiers mais aussi entre les structures (Ehpad, résidences autonomie, résidences seniors, services à domicile) garantissant une carrière riche et variée.

DES MÉTIERS HUMAINS AVANT TOUT !

Au-delà, l'ensemble des professionnels du Grand âge contribue à "l'utilité commune" qui est au cœur même de notre Constitution. Cette utilité sociale – je dirais même sociétale, dont les équipes peuvent être fières, a d'ailleurs été mise en exergue avec la crise sanitaire. Notre secteur a en effet une richesse intrinsèque : il a du sens, reposant sur l'aide des autres, entretenant le lien social, culturel, intergénérationnel... J'invite quiconque à échanger avec un professionnel du secteur sur son métier. Il parlera de ses difficultés, de ses attentes légitimes de reconnaissance. Mais aussi de tout ce qu'il reçoit en exerçant un métier



de soutien, d'accompagnement, d'écoute auprès des plus âgés. Des instants de vie, d'expérience, d'humanité : voilà le sel des métiers du grand âge, cet attachement qui rassemble tous les professionnels, actuels et futurs.

UN ENGAGEMENT POLITIQUE VITAL

Pourquoi ces métiers ne sont-ils pas mieux mis en lumière ? Depuis des années, il est annoncé une grande réforme pour le secteur du Grand âge. Une fois de plus, cette "fameuse" réforme, via notamment une loi programmatique, a été repoussée sine die. Certes, il y a eu des avancées dont certaines historiques, comme le Ségur de la Santé. Mais elles restent bien insuffisantes face aux besoins. C'est pourquoi la Fnadepa a remis aux pouvoirs publics 25 propositions pour réformer durablement l'accompagnement des personnes âgées. Ces propositions se déclinent en trois axes majeurs :

- Soutenir les professionnels du grand âge : une urgence sociale ;
- Optimiser le parcours de vie des personnes âgées : un impératif éthique ;
- Stabiliser la gouvernance et les financements des territoires : des moyens essentiels.

Sont ainsi proposées des solutions de court, moyen et long termes telles que l'augmentation en nombre et en pluralité des professionnels, le décloisonnement des métiers, la spécialisation de la prise en charge urgente des personnes âgées, ou encore la transformation des ARS en Agences régionales de Santé et de l'Autonomie. Autant d'actions dont la Fnadepa exhorte les futurs décideurs à s'emparer impérativement.

Le vieillissement est une chance, saisissons-là ! ■

** Enquête menée du 8 au 14 juin 2021 auprès de 1 300 directeurs de structures pour personnes âgées, adhérents de la Fnadepa.*

UN BÉNÉVOLAT PROTÉIFORME ET SINGULIER

Depuis plus de soixante-quinze ans, le bénévolat est le pilier central de l'ADMR ; il lui confère une valeur ajoutée unique qui fait la spécificité de notre mouvement. Ensemble, bénévoles et salariés des associations locales développent une action collective de qualité, porteuse de fraternité, de réciprocité, de solidarité et de lien social.

Dans ses missions au quotidien, le bénévole ADMR est un acteur de lien social (visites au domicile, mise en place d'animations, d'actions permettant aux personnes accompagnées de rompre leur isolement...). C'est sans doute la mission la plus attendue d'un bénévole au sein d'une structure associative impliquée dans le service à la personne, mais c'est loin d'être la seule.

Tout aussi prévisible : le bénévole ADMR assure la gouvernance de l'association et veillent au respect des règles de la démocratie associative :

- vérifier régulièrement la pertinence et la permanence du projet de l'association au regard du projet politique ADMR et des valeurs,
- s'assurer que l'action menée est conforme au projet,
- conduire l'action conformément aux règles établies (statuts, règlement intérieur, délégations..).

Mais l'engagement du bénévole ADMR s'exerce dans des directions moins attendues. Grâce à sa connaissance des besoins et des territoires, le bénévole ADMR imagine les réponses aux besoins de ses concitoyens. C'est cette expertise de terrain qui a permis, au fil du temps, de concevoir et de développer bon nombre de services, souvent bien avant qu'ils ne soient reconnus et financés



(aide aux familles dès 1945, aide aux personnes âgées dépendantes, services de repas, téléassistance, habitat partagé...). À l'ADMR le bénévole est un acteur majeur d'innovation sociale, et l'organisation en réseau permet de déployer cette innovation du local au national et d'influencer les politiques sociales.

Issus de la société civile, les 85 000 bénévoles de l'ADMR sont ainsi au cœur de cette action de veille, d'innovation sociale et de services, de création de partenariats.

Concepteur et porteur des projets, pilote des services proposés, le bénévole ADMR est naturellement très impliqué dans le service rendu aux personnes accompagnées, ses clients. Ni client ni professionnel d'intervention, il est attentif aux demandes du client, veille à la prise en compte de ses demandes, à la mise en œuvre d'une réponse adaptée et à son suivi, ainsi qu'au maintien d'un

lien régulier avec la personne accompagnée et ses proches.

En impliquant trois acteurs -le client, le salarié et le bénévole- la réalisation du service se révèle riche, dynamique et productive. Elle oblige à une confrontation de visions, par nature différentes, le positionnement des trois acteurs étant bien différent. L'intervention devient, de fait, le résultat d'une véritable co-production sociale.

De plus, le responsable bénévole, n'étant ni intervenant ni proche aidant, peut jouer un rôle de médiation particulièrement important quand l'intervention concerne notamment des personnes fragilisées.

Enfin, l'ADMR est un réseau de proximité, qui participe à la vie et à l'animation des territoires : employeur responsable et entrepreneur de l'économie sociale et solidaire, le bénévole ADMR est ainsi également un acteur majeur du développement local. ■

ON AU CŒUR

UN ACCUEIL DE JOUR BIEN INSPIRÉ !

À l'accueil de jour "Les Alondrelles des 3 Rivières" de Blainville-sur-l'Eau, près de Nancy, toute l'équipe est mobilisée pour freiner la progression des troubles neurodégénératifs des résidents et être à l'écoute des aidants familiaux. Un projet original qui n'aurait pu voir le jour sans la ténacité des bénévoles et l'accompagnement de la Fédération 54.

L'HISTOIRE D'UN COMBAT

Porté à bout de bras depuis 2006 par Jean et Sylvaine Renaud*, bénévoles du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ADMR, le projet d'accueil de jour autonome (AJA) "Les Alondrelles des 3 Rivières", est le fruit d'un engagement hors du commun, tant sa mise en œuvre a fait l'objet de rebondissements. D'abord validé par la municipalité de l'époque, le projet reçoit l'accord du CROSMs** mais un changement de municipalité manque de tout remettre en question. Pourtant, Jean Renaud ne lâche rien. "Les obstacles ont retardé le projet mais ne l'ont pas découragé", se souvient Jean-Marc Lucien, directeur de la Fédération 54. Dès l'obtention du renouvellement de l'agrément pour 3 ans, en 2011, nous avons détaché notre directeur financier pour accompagner les recherches de financement." Jean Renaud lance alors le projet architectural et supervise les travaux avec son Conseil d'administration jusqu'à l'ouverture fin 2014. Gage de l'intérêt du projet pour la collectivité, "Laurence Rossignol, secrétaire d'État à l'Autonomie, est venue en personne inaugurer le lieu en mai 2015", souligne Jean Renaud.

UN ESPACE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Grandes baies vitrées, confort d'une maison, jardin thérapeutique... Tout dans cet établissement innovant a été pensé pour s'y sentir bien. Au-delà, l'AJA de Blainville-sur-l'Eau permet



de rompre l'isolement des 15 résidents souffrant de troubles neurodégénératifs majeurs ou mineurs (Alzheimer, Parkinson, démence à corps de Lewy, AVC...) et de maintenir les liens sociaux.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE PLURIDISCIPLINAIRE

Ici, les résidents sont suivis par une équipe permanente de salariés qui élabore les projets personnalisés et mesure régulièrement leur degré d'autonomie. L'ergothérapeute évalue les besoins du futur résident avec l'infirmière coordinatrice. Deux assistantes de soins en gériatrie (ASG) les aident au quotidien et participent aux animations. Une assistante gère les déplacements... Une cadre de santé et un médecin référent accompagnent les différents acteurs (bénéficiaires, aidants, salariés et administrateurs).

UN PROGRAMME SUR-MESURE

Une ou plusieurs journées par semaine, chaque résident bénéficie d'un programme sur-mesure afin de stimuler ses capacités. Il s'agit de l'aider à garder confiance en lui et de ralentir la progression de la maladie. Mathilde Barbier, ergothérapeute et Aline Klein-Schertz, neuropsychologue, expliquent : "On cible les quatre A : amnésie, aphasie, apraxie et agnosie, à travers des jeux de société, des activités sur tablettes tactiles, ou la préparation d'un repas. Nous proposons aussi de la médiation animale, de l'art-thérapie, une chorale participative, de l'activité physique et des sorties".

PRÉPARER L'AVENIR

L'AJA a gagné son pari : freiner la progression de la maladie. Olivier Martet, le maire de Blainville-sur-l'Eau, encouragé par le succès de cette belle initiative et "très attaché aux sujets de santé" a préempté une maison pour un nouveau projet de Jean Renaud : "la Maison de la mémoire et du répit". Ce nouvel établissement comportera 8 hébergements en stimulation cognitive pour accueillir les malades de quelques jours à plusieurs mois, laissant le temps aux aidants familiaux de se reposer. Une première en France ! ■

* Jean Renaud, président du SSIAD et de l'AJA, et Sylvaine Renaud, administratrice du SSIAD et de la SAAD ADMR.

** Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale.

A stylized Christmas tree is depicted on the left side of the page. It features a bright, multi-pointed star at the top, a string of small lights along its branches, and a thick, curved line at the base representing the ground or a shadow. The background is a deep red color with a pattern of faint, repeating snowflake or starburst motifs.

Toute l'équipe du JAS
vous présente
ses vœux fraternels
pour l'année
2022

LE JAS

LE JOURNAL
DES ACTEURS
SOCIAUX

Allegez vos charges...



Mediassoc est la centrale associative qui permet aux associations du secteur social, socio-éducatif et médico-social d'optimiser leur budget sur des postes incontournables au travers de partenariats négociés avec des acteurs majeurs dans leur domaine d'activité.

Mediassoc donne ainsi à chaque association, quelle que soit sa taille, l'opportunité de bénéficier d'avantages «grands comptes».

L'offre **Mediassoc** couvre des domaines importants tels que l'achat ou la location longue durée de véhicules avec **Renault**, les fournitures de bureau, le mobilier et l'aménagement de vos locaux avec **Bruneau**, la téléphonie et internet avec **SFR Business**.



... pas vos moyens !

MediAssoc

LA CENTRALE ASSOCIATIVE

100% ASSOCIATIF & SOCIAL
SANS MINIMUM D'ACHAT
SANS INTERMEDIAIRE
SANS COTISATION

13 boulevard St Michel - Paris Ve

01 45 86 46 14

<https://www.mediassoc.fr>



**NOUS
SOMMES
AVEC CEUX
QUI APPORTENT
DES PETITS
RIENS ET QUI
CHANGENT
TOUT.**

**LA VALEUR D'UNE SOCIÉTÉ
SE MESURE À SON HUMANITÉ.**

Prendre soin des autres contribue à rendre notre monde meilleur.

C'est pourquoi, avec le programme GMF en Actes, nous encourageons et valorisons les initiatives des agents du service public qui conçoivent des projets novateurs et s'impliquent dans leur réalisation.

Découvrez le programme GMF en Actes sur gmf.fr



**1^{er} ASSUREUR DES AGENTS
DU SERVICE PUBLIC**

ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret Cedex.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 APE 6512Z. Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. / LA SAUVEGARDE (R.C.S. Nanterre 612 007 674).